

Marsanne

L'INFO DE VOTRE COMMUNE



La Revue
N° 10
Déc. 2018



www.mairie-marsanne.fr



04 75 90 32 35

Place Auguste Canon
26740 MARSANNE

www.les-aubergistes.fr
contact@les-aubergistes.fr

les Aubergistes
Hôtel - Café - Restaurant

TAXI

MARSANNAIS
Gil ASTIER

06 09 32 74 58
26740 Marsanne

GARAGE
CHAPOUAN CLAUDE



I, Route de Crest
26450 Puy Saint Martin
Tél. : 04 75 90 47 48
sarclaudechapouan@gmail.com



LE STUDIO MARSANNAIS
COIFFURE

Tél. : 04 75 90 32 76

Virginie Coupe
1 rue Comte de Poitiers
Marsanne 26740

Mardi au Jeudi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h 30
Vendredi : 9 h - 18 h - Samedi : 9 h - 17 h



TRAVAUX PUBLICS
ET ROUTIERS
TERRASSEMENTS
RESEAUX HUMIDES
V.R.D.

26450 CLEON D'ANDRAN
04.75.90.14.06

BASSET FIOUL
BP SuperFioul

Prix - Qualité - Service
ANCÔNE - Tél. 04 75 01 45 48

« L'énergie est notre avenir, économisons-là ! »



SARL PEYRINS

Jean-Pierre BLACHE
Quartier Peyrins - 26740 Marsanne
Port. : 06 08 22 46 76 - Fax : 04 75 54 61 77

Travaux agricoles  Battage  Récolte maïs  Élagage 
 Broyage  Pressages paille et foin  Tous travaux

INDUSTRIE - BÂTIMENT - PARTICULIER

FOUREL

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION
GÉOTHERMIE - AÉROTHERMIE - SOLAIRE - CHAUFFERIE BOIS

POMPES FUNÈRES DES COMPAGNONS

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE 7 JOURS SUR 7 - 24 HEURES SUR 24
ENTREPRISE AGRÉÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE
N° HABILITATION : 13.26.189 - N° ORIAS : 07027012

CHAMBRE FUNÉRAIRE - CONTRAT PRÉVOYANCE OBSÈQUES
MARBRERIE

ORGANISATION COMPLÈTE DES OBSÈQUES TOUTES FORMALITÉS
SOINS DE CONSERVATION - TRANSPORT DE CORPS TOUTE DISTANCE
AVANT ET APRÈS MISE EN BIÈRE
ARTICLES FUNÉRAIRES - GRAVURES

sarl-des-compagnons@orange.fr
Tél. : 04 75 46 83 52 - Fax : 04 75 90 61 93
Marbrerie Pont de Barret : 06 80 00 48 26
147 route de Montélimar - 26220 DIEULEFIT

Concrétisez vos projets d'énergies renouvelables avec RES

RES

Des solutions énergétiques
au service des territoires

    www.res-group.com 



LE MOT DU MAIRE

THIERRY LHUILLIER



Chers concitoyens, chers amis

Quand la France est secouée depuis quelque temps par des mouvements de protestation liés au coût de la vie... Les français veulent vivre dignement du fruit de leur travail. En mairie, un cahier de doléances est à votre disposition et, j'approuve l'idée du grand débat national qui va s'ouvrir, auquel j'invite chacun à participer.

Pour Marsanne, la Municipalité entame avec 2019 sa dernière année de mandat.

En 2018, divers projets ont été menés à bien :

- Isolation revue pour les locaux de la gendarmerie,
- Amélioration et entretien de la voirie,
- Après révision du réseau d'eau potable, nous travaillons à rester maître de la gestion de notre eau avec l'aide de M^e Jocelyn Duval,
- Fiers de notre Patrimoine, en concertation et partenariat avec les Amis du Vieux Marsanne et la Sauvegarde des Monuments de la Drôme, la fontaine voûtée du vieux village a été rénovée ; l'étude de l'aménagement de notre joyau, St Félix, est finalisée et vous sera bientôt présentée, la course aux subventions commence...
- Passage au numérique et chauffage revu pour l'école Émile Loubet.

Au plan culturel, associations, artistes et artisans d'art font rayonner Marsanne bien au-delà du territoire et même des frontières de l'hexagone :

Le Comité des Fêtes, avec la participation active de Marie-Jo Guerguy, a offert à Marsanne un marché de Noël d'anthologie, ZAMM, Rue du Soleil, la MJC dont le Gala de danse n'est plus à présenter, une Bibliothèque communale attractive à la fréquentation toujours en hausse, D Livre & Nous et Liber Texte rendez-vous des amoureux des livres, les Aubergistes et ses expositions, le rendez-vous mensuel d'A fondés les caquettes au jardin du Papé, les Magiciens de la Valdaine et son école de « magie », le mondial d'impro d'Axel, les Gazelles, la batterie fanfare à laquelle la municipalité renouvelle son soutien, E il piano va, les Patchoulines et le club d'activités féminines, le comité de jumelage qui ouvre aux Marsannais les horizons sociologiques et culturels de l'Allemagne ;

Marsanne pépinière d'artistes : les sculpteurs Christine Fabre et Laurence Morisse, André le Mauff et ses photos d'art, Balkis au festival Métais de Dieulefit, Jean-Philippe et son groupe Epsilon dont le disque est sorti, Sophie Charbit, Axel le plus Marsannais des comédiens belges qu'on ne présente plus... nos peintres Isabelle, Caroline, Leslie et Éléonore, Patrice qui travaille le cuir... j'en oublie, et j'en suis désolé... Nos artisans d'art, Michèle et Dieter Scharr, Annick Dubois, Sandra Dufour.

Mais aussi Marsanne pays du sport

- le RCCM passé en division d'honneur, mérite ses nouveaux vestiaires,
- les amis cyclo marsannais ont leur école de VTT,
- les boules ont changé de président mais sont toujours actives,
- enfin le club de tennis se renforce de jour en jour,
- sans compter les divers groupes de marche du village.

Marsanne n'oublie pas ses seniors avec une maison de retraite modèle et un CCAS particulièrement actif grâce à sa présidente Jocelyne Le Bail, pas plus que ses jeunes avec l'apprentissage

de la citoyenneté à travers les CMJ pilotés par Lydie Le Gall, et nos 2 écoles qui accueillent quelque 200 élèves.

Boucherie, boulangerie, épicerie – bienvenue aux nouveaux gérants du Vival –, bijouterie, tabac-presse, boutique cadeaux, marché du vendredi... maintiennent avec brio le commerce de proximité sur Marsanne...

La gastronomie n'est pas en reste : on vient au restaurant à Marsanne, Cote D 1000, Globe, Aubergistes, Atelier, Vivande et encore le camping des Bastets, la pizzeria qui s'est agrandie d'une crêperie.

Voilà pour le constat 2018, et quelques chantiers pour 2019.

La renaissance d'un club de tennis va nous permettre la réhabilitation du terrain existant. En collaboration avec les anciens combattants nous allons déplacer le monument aux Morts pour en faire un jardin du souvenir, lieu de mémoire, et ainsi remettre en valeur le lavoir Émile Loubet.

Autre chantier de 2019 mené par Marie Jo Guerguy : le fleurissement de la commune en partenariat avec le service horticole du Lycée EREA de Montélimar, section horticole, sous la férule de Karine Marty résidant à Marsanne.

Pas de DAB pour Marsanne, mais, pour les clients du CRCA, deux points de retrait sur la commune, la boulangerie Clapot et le Marsannais.

Avec une gendarmerie et une caserne de pompiers, nous avons cette chance de garder sur notre territoire deux corps d'élite gages de sécurité pour la population, – chez les pompiers, passation de flambeau, MM Hugon et Santana échangeant leurs postes –.

Merci à tous ceux qui, pro ou prou, font rayonner Marsanne, village accueillant et dynamique, les élus, adjoints et conseillers qui me secondent, conseillent et soutiennent sans compter, le personnel communal, les présidents et bénévoles des associations pour leur implication dans la vie sociale, culturelle et artistique du village, les paysans, les commerçants, les artisans qui en constituent le tissu économique, les gendarmes qui assurent notre protection et notre sécurité, les pompiers toujours aussi dévoués, presse, artisans du bulletin municipal.

Énorme bémol à ce portrait de village, Marsanne n'a pas échappé au fléau national de désertification médicale de nos campagnes en perdant en 2018 ses deux médecins. Alors la municipalité s'est donné pour objectif prioritaire de rectifier cette situation hautement dommageable pour la commune en mettant tout en œuvre pour accueillir au moins un médecin dans les meilleurs délais.

Merci à vous Marsannais qui m'avez accueilli il y a 38 ans.

Bienvenue aux nouveaux arrivants de notre commune, je leur souhaite de très bientôt participer à la vie du village en se sentant pleinement marsannais dans un village où les maîtres mots sont Bien Être et Bien Vivre.

Je pense à ceux qui souffrent dans leur corps, leur cœur ou leur âme et à ceux qui les soutiennent, à ceux qui ont perdu un proche.

À vous tous je souhaite que 2019 vous apporte Paix, Joie, Tendresse, Santé, Rires et Prospérité...



SOMMAIRE

- EDITO | 3
- CONSEILS MUNICIPAUX | 4
- CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES | 8
- SERVICES COMMUNAUX | 9
- OFFICE DE TOURISME | 11
- INFOS GÉNÉRALES | 11
- ÉCOLES | 14
- ASSOCIATIONS DE LOISIRS | 16
- ASSOCIATIONS CULTURELLES | 21
- ASSOCIATIONS SOCIALES | 25
- ASSOCIATIONS SPORTIVES | 26
- ASSOCIATIONS CITOYENNES | 29
- AGENDA | 30
- ÉTAT CIVIL | 31
- INFOS PRATIQUES | 31

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES CONSEILS MUNICIPAUX

7 MARS 2018

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

COMPTE ADMINISTRATIF M4

Fabrice Nocéra présente le compte administratif du budget photovoltaïque. Vote à la majorité (pas de contre, 3 absentions)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	35 694,06 €	65 845,91 €
Investissement	53 051,37 €	52 558,88 €

COMPTE ADMINISTRATIF M49

Fabrice Nocéra présente le compte administratif du budget eau. Vote à la majorité (pas de contre, 3 absentions)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	189 779,50 €	328 646,60 €
Investissement	53 670,51 €	247 401,52 €

COMPTE ADMINISTRATIF M14

Fabrice Nocéra présente le compte administratif du budget communal. Vote à la majorité (pas d'abstention, 3 contres)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	925 881,10 €	1 040 672,76 €
Investissement	1 139 200,41 €	714 250,30 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT M4

Fabrice Nocéra propose au conseil d'affecter le résultat de 2017 au compte 1068.

Investissement dans sa totalité soit 30 151,85 €.

AFFECTATION DU RÉSULTAT M49

Fabrice Nocéra propose au conseil d'affecter le résultat de 2017 au compte 002. Excédent de fonctionnement reporté dans sa totalité soit 138 867,10 €.

AFFECTATION DU RÉSULTAT M14

Fabrice Nocéra propose au conseil d'affecter le résultat de 2017 au compte 1068 dans sa totalité soit 114 791,66 €.

DEMANDE DE LA DETR (DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) POUR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA GENDARMERIE

Des études ont été engagées par la municipalité afin de réhabiliter les locaux, le maire demande à voter la demande de subvention.

La demande de subvention est votée à l'unanimité.

OBJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU SDED (SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DE LA DRÔME) POUR LA RÉALISATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA GENDARMERIE

Dans le cadre des Certificats Économie Énergie, le SDED est en capacité de subventionner une partie des travaux de la gendarmerie. Dans ce cadre, le maire propose au conseil de voter cette demande de subvention.

La demande de subvention est votée à l'unanimité.

DIVERS

L'équipement de l'école en tablette est évoqué, Fabrice Nocéra expose que la municipalité reste en attente de la dernière actualisation des devis. Cet investissement se fera par le biais d'un crédit-bail et devrait intervenir prochainement. Le financement du matériel par le biais de la subvention de l'académie n'est pas possible au vu des contraintes qu'ils imposent telle que la mutualisation du matériel avec diverses structures. Le maire expose les nouveaux horaires de classe suite au retour des 4 jours : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h ; le périscolaire sera maintenu avant et après la classe ainsi que durant la pause méridienne.

5 AVRIL 2018

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

VOTE DES TROIS TAXES

Le maire annonce que les taxes relatives à l'habitation, au foncier et au foncier non bâti ne seront pas modifiées.

BUDGET PRIMITIF M4

Fabrice Nocéra présente le budget primitif du budget photovoltaïque.

Vote à l'unanimité des votants.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	94 359 €	94 359 €
Investissement	25 793 €	25 793 €

BUDGET PRIMITIF M49

Fabrice Nocéra présente le budget primitif du budget eau.

Vote à la majorité (pas de contre, 3 absentions)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	358 868 €	358 868 €
Investissement	351 400 €	351 400 €

BUDGET PRIMITIF M14

Fabrice Nocéra présente le budget primitif du budget communal.

Vote à la majorité (pas d'abstention, 3 contres)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 201 952 €	1 201 952 €
Investissement	775 142,52 €	775 142,52 €

SUBVENTIONS COMMUNALES

Marie-José Guerguy propose au conseil le tableau de répartition des subventions issu de la commission culture afférente. Liste disponible à la consultation.

CERTIFICAT ÉCONOMIE ÉNERGIE (CEE)

Rachat des CEE dans le cadre des Territoires Énergies Positives et Croissance Verte.

COTISATION SDED / CEE

Adhésion conventionnée pour le rachat des CEE.

COUPES AFFOUAGES ET VENTE DE BOIS

Délivrance en coupe affouage de la parcelle 13 sur 4,5 ha et mise en vente du bois sur pied sur 4 ha sur la parcelle 1 et 1,2 ha sur la parcelle 11.

20 JUIN 2018

Après la lecture des délibérations du Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire annonce l'ordre du jour. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

SUBVENTION TENNIS

Une association a vu le jour sur Marsanne afin de faire revivre le tennis dans la commune. Avec le soutien du comité de tennis Drôme Ardèche, l'association a déjà mis en place une initiative visant à proposer cette activité aux enfants des deux écoles ; celle-ci a

rencontré un franc succès. Afin de pouvoir pratiquer correctement, le terrain existant nécessite des aménagements, selon les premiers devis pour un montant de 30 000 €. Les travaux sont envisagés au budget de l'année prochaine et devraient être subventionnables pour une majeure partie. Le maire propose au Conseil Municipal de voter les demandes de subvention possible à savoir auprès de l'État (DETR), le Conseil régional et départemental ainsi qu'à la Fédération Française de Tennis.

Vote à l'unanimité.

VESTIAIRE DU RUGBY

Gilbert Freydier présente à l'assemblée des devis pour la mise en place de mobil home supplémentaire afin d'agrandir les vestiaires du rugby. Suite à leur montée en division honneur, les vestiaires actuels ne pourraient accueillir les 90 à 100 personnes en ayant l'utilité lors des matchs. La proposition se fait pour cette année (saison 2018-2019) en temporaire et sera prise sur le budget de la voirie. Gilbert propose au Conseil Municipal de voter la proposition la moins chère.

Vote à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE : AFFECTATION DU RÉSULTAT - EMPRUNT - BUDGET M4

Le maire demande au Conseil Municipal de valider l'affectation du résultat voté lors du budget primitif ainsi que l'affectation de fonds à l'emprunt 510 995 (emprunt déjà existant).

Vote à l'unanimité.

IMPLANTATION D'UNE ARMOIRE POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE - FFTH

Michel Hugon fait part au Conseil de la demande du syndicat Ardèche Drôme Numérique de placer un coffret permettant la mise en place future de la fibre sur la commune. Le local d'environ 30 m² serait situé à côté de la salle des fêtes.

Vote à l'unanimité.

TIPI - CLIC ESI

Le maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir la possibilité aux administrés de payer en ligne leurs factures émises par la commune. Ce service en collaboration avec la DGFIP est gratuit mais le paiement occasionnera des frais bancaires pour la commune, selon le montant de la transaction.

Vote à l'unanimité.

19 SEPTEMBRE 2018

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

Accord à la majorité des membres du Conseil Municipal pour renouveler la ligne de trésorerie interactive d'un montant de 160 000 € à partir du 1^{er} décembre 2018.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ (POSTE PARIZOT)

Après exposé présenté par Michel Hugon, Adjoint au Maire, concernant le projet de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité du Syndicat Départemental d'Énergies (SDE) de la Drôme, au quartier Parizot, d'un montant prévisionnel hors taxes de 89 862,52 €, totalement financé par le SDE, l'assemblée accepte à l'unanimité ce projet.

ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES D'AFFOUAGES 2019

M. Gilbert Freydier, Adjoint au Maire, donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de l'Office National des Forêts concernant les coupes d'affouages 2019. Accord à l'unanimité de l'assemblée de l'état d'assiette proposée et la délivrance des bois sur pied et une vente publique dimanche 25 novembre prochain.

INDEMNITÉ ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC CHARGÉ DES FONCTIONS DE RECEVEUR DE LA COMMUNE

Accord à l'unanimité de l'assemblée pour allouer une indemnité au taux de 100 % pour l'année 2018 en faveur du comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur de la Commune.

PERSONNEL TERRITORIAL

Création d'un poste à la Bibliothèque : M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le bénévolat ne suffit pas pour faire fonctionner ce service ce qui a conduit la municipalité à recruter un agent en contrat de droit public à durée déterminée. Cet agent ayant donné toute satisfaction, il convient de créer un poste d'agent permanent. Après en avoir délibéré, l'assemblée donne son accord pour la création d'un poste d'adjoint au patrimoine à temps non complet de 24 heures hebdomadaires, à partir du 19 septembre 2018.

Modificatif d'un poste d'assistante spécialisée des écoles maternelles suite à la demande de l'agent.

Avis favorable du Conseil Municipal pour accepter la baisse d'horaires de ce poste de 30 h à 24 h hebdomadaires, au 1^{er} août 2018.

24 OCTOBRE 2018

EXPOSÉ DE L'ENTREPRISE RES

Noé Froissart, Ingénieur Nouveaux Projets France de l'entreprise RES, a tout d'abord informé le Conseil Municipal de l'opération de démantèlement des éoliennes incendiées en insistant sur le souci de recyclage de RES. Seules les pales en fibre de verre brûlées ne sont malheureusement pas recyclables. À ce jour, toutes les éoliennes du parc de la forêt communale de Marsanne fonctionnent. Un vigile surveille le site en continu dans l'attente d'une solution pérenne validée par l'assurance de RES. L'installation de la nouvelle éolienne en remplacement de l'éolienne détruite a pris du retard du fait d'une entreprise de fabrication en Allemagne ce qui repousse l'installation au mois de février 2019. M. Froissart indique que tous les débris ont été soigneusement retirés par les agents de l'entreprise RES, en forêt. Malgré cela, s'il advenait que des débris soient découverts, il est demandé au public de prévenir la Mairie qui fera intervenir l'entreprise RES.

Le second point abordé par M. Froissart est l'exposé des zones d'implantation d'un futur projet et le point sur l'avancement des études le concernant. Le dialogue avec l'Armée reste le sujet le plus compliqué, mais des solutions sont en cours. À noter, la présence d'une fleur d'espèce protégée, la Cytise allongée. Des comités de pilotage seront prévus par la suite pour que chacun puisse prendre part au projet.

La présentation s'est poursuivie sur un volet purement théorique, aucun projet n'est actuellement en réflexion. La société RES, déjà bien implantée dans l'éolien, se développe sur le secteur du solaire.

Actuellement, la capacité de production est de l'ordre de 750 Kw/ha avec une durée de vie de 30 ans et un taux de recyclage à 85 %. Les avancées remarquables dans le domaine sont telles que les capacités des panneaux devraient vite évoluer. Le coût important de ce type de projet et sa rentabilité résident dans les travaux d'infrastructure permettant le raccordement à des postes pouvant accueillir l'énergie produite. Ces éléments induisent une surface de rentabilité qui peut être importante selon la méthode de raccordement. L'impact visuel est un point clé étudié et doit être minime. En cas d'éventuel projet, des implantations pourront être simulées sur des zones potentiellement utilisables car la production d'énergie solaire revêt un caractère d'intérêt public.

Tout comme les projets éoliens, des phases d'étude et de pilotage sont menés avant l'émergence de ce type de projet.

MISES EN NON-VALEUR

Après exposé de M. le Maire des demandes de liquidation personnelle communiquées par le Trésor public, le Conseil Municipal donne son accord pour reconduire ce reliquat (8 688 € hors taxes) au budget suivant afin de permettre la poursuite des recouvrements.

ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Suite à la proposition du Centre de Gestion de la Drôme concernant l'assurance de tous les risques statutaires par la CNP SOFAXIS, pour 4 ans, concernant les agents municipaux, avec une rémunération du Centre de Gestion de 3 % de la cotisation versée à l'assureur, l'assemblée donne son accord.

RAPPORT DU CLECT ET ATTRIBUTION DE COMPENSATION

La proposition de la Communauté d'Agglomération de se substituer aux communes de l'ex Pays de Marsanne pour le versement de subvention à l'ADMR, a été refusée par le Conseil Municipal, au vu du caractère libre que revêt l'attribution de toute subvention. Par conséquent la proposition de la Communauté d'Agglomération de révision libre de l'attribution de compensation (595 € pour Marsanne) n'est pas acceptée.

DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE AU BUDGET GÉNÉRAL

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de travaux imprévus qui ont nécessité une modification du budget général en particulier de la réfection du plancher et du plafond de la Maison du Cartonnage suite à un dégât des eaux d'un montant de 7 900 € hors taxes et au remboursement par l'assurance de 8 178 €.

DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE DU BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Suite à une erreur de transcription lors du vote du compte administratif du budget photovoltaïque, accord est donné par le Conseil Municipal pour corriger le chiffre de l'excédent de fonctionnement reporté.

MODIFICATIF AU RÉGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL

Avis favorable du Conseil Municipal pour la modification du régime indemnitaire du personnel non titulaire à titre exceptionnel.

19 DÉCEMBRE 2018

TARIFS COMMUNAUX

Après exposé de M. Fabrice Nocéra, Conseiller Municipal, responsable de la Commission Communale des Finances, le Conseil Municipal donne son accord à la majorité des membres présents concernant l'application des tarifs suivants pour l'année 2019 :

CIMETIÈRE :

Columbarium trentenaire : 630,00 € ;
Concession trentenaire : 250 € ml.

CANTINE: Application du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020
1 repas : 4,10 €.

SALLE POLYVALENTE (ESPACE DES BUIS) :

Résident à Marsanne :
Pour 1 jour : 235,00 € ;
Pour le week-end : 345,00 €
Extérieur à Marsanne et association extérieure :

Pour 1 jour : 490,00 € ;
Pour le week-end : 815,00 € ;
Chauffage : 50,00 € pour le week-end du 15 octobre au 30 avril ;
Association marsannaise : gratuit (location + chauffage).

SALLE DES ASSOCIATIONS (MAISON DU CARTONNAGE) :

Résident à Marsanne :
Pour 1 jour : 150,00 € ;
Pour le week-end : 200,00 € ;
Association marsannaise : Gratuit.

COMMUNS AUX DEUX SALLES COMMUNALES :

Caution : 600,00 €
En cas de ménage non fait (sortie des poubelles, nettoyage du mobilier, coup de balai), un forfait minimum de 100 € sera demandé contre remise de la caution.

MATÉRIEL :

Location de chaise : 1,00 €
Location de table : 5,00 €
Forfait livraison : 40,00 € (uniquement sur la commune)

COPIE DE DOCUMENT :

Tarif par copie : 0,18 €

IRRIGATION :

Branchement :
Petit terrain (inférieur ou égal à 800 m²) : 55 € ;
Grand terrain (supérieur à 800 m²) : 110 €.

La facturation se fera au premier trimestre de l'année N+1. Pour les abonnés partant la facturation est proratisée selon leur présence en mois plein entre le 1^{er} avril et le 30 octobre.

TAXE DE RACCORDEMENT :

Eau potable : coût réel.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

- Terrasse de café et restaurant : 5,30 € le mètre carré par an.
- Commerçant non sédentaire :
 - 40,00 € pour 1 jour ;
 - 20,00 € pour 1/2 journée.
- Camion de pizzas : 200,00 € par an.

EAU : Application au 1^{er} juin 2018

Abonnement : 70,00 € par an ;

Consommation humaine : 0,77 € le m³ ;

Consommation animale : 0,65 € le m³.

TAXES DES ORGANISMES PUBLICS : Tarifs communiqués par l'Agence de l'eau.

ASSAINISSEMENT : Selon tarifs communiqués par Montélimar Agglomération.

TAXE DE SÉJOUR : Compétence Communauté d'Agglomération.

CLÔTURE DE LA RÉGIE DE LA CANTINE SCOLAIRE

Dans le cadre de la modernisation du système de paiement des repas pris au restaurant scolaire, la municipalité doit clôturer la régie de la cantine scolaire. Accord unanime du Conseil Municipal pour prendre acte de cette opération.

TRANSFERTS DE CRÉDITS

Afin de procéder au paiement de la totalité des dépenses concernant l'étude de l'aménagement du Prieuré Saint-Félix qui ont été réalisées sur un an au lieu de deux, l'assemblée donne son accord, à la majorité, pour plusieurs transferts de crédits.

INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC

Suite à la demande de la Trésorerie, avis favorable du Conseil Municipal pour l'attribution d'une indemnité de conseil au comptable du Trésor Public chargé des fonctions de Receveur de Commune pour 4 mois de gestion (du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018, suite à changement de Trésorier) soit 153 € net.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Approbation du projet de 35 718 € concernant le renforcement du réseau d'électricité au quartier Peyrieux, entièrement subventionné par le Syndicat Départemental d'Énergies.

COMPÉTENCE « EAU »

Compte tenu des possibles évolutions de la loi en matière de compétence « eau » avec un éventuel transfert aux communautés d'agglomération à partir du 1^{er} janvier 2020, M. le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de faire appel à un conseil spécialisé pour étudier et présenter un mémorandum synthétique et opérationnel portant sur les conséquences du transfert de la compétence « eau » et sur l'existence ou non de possibilités offertes aux communes de continuer à exercer des activités dans le secteur de l'eau (et notamment la production et la vente de l'eau). Si les conclusions de cette analyse sont positives, une stratégie sera proposée à la municipalité afin de la mettre en œuvre à l'égard de Montélimar Agglo.

M. le Maire précise que la Commission Municipale de l'Eau a été réunie pour exposer ce projet précédemment.

Il est donc proposé à l'assemblée de faire appel à Maître Jocelyn Duval, avocat associé du Cabinet d'Avocats Kalioppe pour un montant préférentiel de 1 200 € hors taxes.

Après concertation, le Conseil Municipal donne son accord à la proposition de M. le Maire et missionne M^e Jocelyn Duval pour établir un mémorandum relatif à la compétence « Eau » pour un montant forfaitaire de 1 200 € H.T.

RÉUNIONS D'INITIATIVE LOCALE**EN PRÉALABLE AU GRAND DÉBAT NATIONAL**

Permanences de M. le Maire de Marsanne, en Mairie de 18 h à 19 h 30
Jeudis 24 et 31 janvier
7, 21 et 28 février • 7 mars

SOIRÉE GRAND DÉBAT NATIONAL

Mardi 12 mars de 20 h à 22 h
Espace des Buis - 175 rue J. Moulin
sur 4 thèmes

- Fiscalité et dépenses publiques
- Organisation des services publics
 - Transition écologique
 - Démocratie et citoyenneté

Un CAHIER DE DOLÉANCES est mis à disposition du public en Mairie dans le hall, jusqu'au 14 mars pour recueillir la parole de la population,

Selon les consignes du Gouvernement.



Couture EN VOGUE
TISSUS • MERCERIE • RETOUCHES

PROCHAINEMENT À MONTÉLIMAR

*Grand choix
Produits de qualité
Renouvellement permanent*

3 Place de l'Europe **MONTÉLIMAR**
(à côté de la Poste) Tél. : 07 83 57 26 72 



ROYNAC
TP

JOLY Bernard
06 89 37 60 10

**Terrassement Assainissement
Aménagement extérieur
Béton décoratif**



EURL PIOLLET JOËL
Électricité générale

Piollet Joël
Gérant

Z.A. Graveyron - 26220 Dieulefit
Tél. : 04 75 46 83 15 - Fax : 04 75 90 60 48
mail : eurl.piollet@orange.fr
<http://www.piollet-joel-electricite-drome.fr/>

LA MOTOCULTURE DRÔMOISE

Tout pour l'espace vert

**Vente, location & réparation de motoculture
Entretien & réparation moto et quad**

260, route de Montélimar - 26450 Cléon d'Andran
contact@motoculturedromoise.fr
Tél./Fax : 04 75 53 80 79 - www.motoculturedromoise.fr



Alban Lagier



Margaux Boros



Juliette Gudefin



Tom Marcon



Juliette Vallières



Maé Rabault

Hippolyte
Crouzon

Noé Clapier

CMJ

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 4 juillet, les CMJ promotion 2017-2018 ont présenté aux parents et aux membres de la municipalité présents, les actions faites durant l'année, à l'aide d'un diaporama et ont reçu un petit souvenir.



Les CMJ ont participé à la cérémonie du 11 novembre, durant laquelle ils ont lu le texte de l'association des anciens combattants, ainsi qu'à la cérémonie de la passation de pouvoir chez les pompiers.



SERVICES COMMUNAUX

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ATELIERS NUTRITION

Des ateliers nutrition et sport à l'attention des seniors auront lieu chaque lundi à partir du 1^{er} octobre 2018, de 14 h à 16 h à la salle du Cartonnage à Marsanne pour 6 séances gratuites. Les caisses de retraite contacteront directement leurs adhérents. Pour plus de renseignements contactez : M^{me} Le Bail au 06 70 07 77 21.

CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

BUS SANTÉ

Le bus santé qui est passé en 2018, passera à nouveau en 2019 à Marsanne le **mercredi 22 mai** (Place Auguste Canon).

CADEAU OFFERT AUX ÉLÈVES RENTRANT EN 6^e

Le mardi 3 juillet à 17 h a eu lieu la remise d'un petit cadeau symbolique aux enfants des deux écoles de Marsanne, entrant en 6^e, offert par la municipalité en présence de Monsieur Le Maire et de la Présidente du CCAS. Un goûter a suivi cette sympathique manifestation.



SEMAINE BLEUE

Le mercredi 10 octobre a eu lieu la semaine bleue, hommage rendu à nos seniors.

Après le discours de la présidente du CCAS, qui a signalé que la semaine bleue était un moment privilégié pour faire participer nos seniors à la vie sociale et culturelle, les Conseillers Municipaux Jeunes sont intervenus pour parler de la propreté du village et du civisme ainsi que de leur travail de l'année sur ce sujet. Les nouveaux conseillers jeunes récemment élus étaient aussi présents.



Madame Delphine Lamour a ouvert le débat sur la réflexologie plantaire qu'elle exerce avec brio, puis Monsieur Nicolas Rey de la pharmacie de Cléon d'Andran est intervenu sur la prévention des chutes.

Un goûter, offert par le CCAS a été ensuite préparé et servi par les Conseillers Municipaux Jeunes.



Cet échange inter-générationnel permet de favoriser le lien social entre les générations en partageant un moment de détente et de convivialité avec les seniors.

LE BUS SANTÉ PROCHAINEMENT DANS VOTRE COMMUNE.

Dépistage

de la RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE...



...un acte qui peut vous sauver la vue.

- ✓ Dépistage par photographie et sans gouttes ophtalmiques
- ✓ Destiné aux patients diabétiques n'ayant pas eu de fond d'œil depuis plus d'un an et n'ayant pas de consultation d'ophtalmologiste prévue.
- ✓ Il n'y aura pas de consultation médicale ou de consultation d'ophtalmologie à bord du bus.

Parlez-en avec votre médecin



Informations et Rendez-vous

04 75 81 63 10

bussante@collectifsud.fr



LE BUS SANTÉ...

POURQUOI ?

Véhicule aménagé, le Bus Santé équipé d'un appareil prenant des photographies du fond de l'œil (dépistage indolore sans utilisation de gouttes ophtalmiques) sillonne la Drôme et l'Ardèche pour des campagnes de dépistage de la rétinopathie diabétique.

LES + DU BUS !

- Dans le Bus, une équipe pluridisciplinaire :
- Répond aussi à vos questions sur des sujets de prévention et promotion de la santé.
 - Propose des actions d'Éducation thérapeutique du patient pour accompagner les programmes existants sur le territoire.

Une question sur le diabète ?

Envie d'arrêter de fumer ?

Comment dépister les cancers du sein ou du colon ?

Quels sont les signes d'un AVC, comment réagir ?

Quels sont les facteurs de risques cardiovasculaires ?

POUR QUI ?

- Pour tous, quel que soit votre état de santé.
- Pour toute personne diabétique: dépistage de la rétinopathie. faites le point avec votre médecin.

LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE... C'EST QUOI ?

C'est une atteinte de la rétine n'entraînant pas de symptômes visuels jusqu'au stade des complications. Un dépistage dès le diagnostic du diabète est donc nécessaire.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE MARSANNE

Le samedi 1^{er} décembre 2018 à 14 h 30, une passation de commandement est intervenue au centre d'incendie et de secours de Marsanne.



Après 38 ans de volontariat dont 9 ans en qualité de chef de centre, le capitaine Christophe Hugon a confié les 28 sapeurs-pompiers volontaires du centre à l'adjudant-chef Stéphane Santana tout en restant actif au sein du centre d'incendie et de secours.

Ce changement de chef de centre s'est fait en présence de Laurent Lanfray, président du SDIS, de Christine Bonnard, sous-préfète de Nyons, de Marie-Pierre Mouton, présidente du conseil départemental, de Thierry Lhuillier, maire de Marsanne, de Corinne Moulin et André Gilles, conseillers départementaux, ainsi que du contrôleur général Didier Amadeï, chef de corps et directeur départemental du SDIS de la Drôme.

Info-clé du CIS Marsanne

Effectifs

- 28 sapeurs-pompiers volontaires, dont 1 officier, 5 sous-officiers, 20

gradés et sapeurs et 2 membres du service de santé
10 femmes et 18 hommes

Interventions

2017 : 213 dont 131 secours à personne, 28 secours routiers, 35 incendies, 16 opérations diverses et 3 dispositifs prévisionnels de sécurité

2018 : 199 au 16 novembre

Véhicules

- 1 camion citerne feu de forêt moyen (CCFM),
- 1 camion citerne grande capacité (CCGP),
- 1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV),
- 1 véhicule léger hors route polyvalent (VLHRp).

Info-clé sur les chefs de centre :

Le chef de centre sortant :

Capitaine Christophe Hugon

54 ans, agriculteur

Sapeur pompier volontaire depuis décembre 1980

Chef de centre depuis 2009.

Il a donc réalisé à ce jour plus de 38 ans de service, dont 9 ans comme chef de centre et 4 ans comme adjoint au chef de centre.

Le chef de centre entrant :

Adjudant-chef Stéphane Santana

35 ans, employé de la commune d'Allan Sapeur pompier volontaire depuis juillet 1999, a intégré le CIS par voie de mutation en avril 2016 (SPV au SDIS 05 auparavant).

Adjoint au chef de centre depuis avril 2017.

Il a déjà plus de 19 années de volontariat à son actif.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

« LIRE À MARSANNE »

Petit rappel...

Ce samedi 13 octobre à 19 h dans la très belle salle Justice de Paix de la mairie de Marsanne, la bibliothèque de Marsanne a reçu M. Gilbert Bouzat ingénieur géologue et le MASC (Montélimar archéo spéléo club) pour une conférence ludique, accessible à tous, sur le Synclinal de Saoû, site remarquable.

Paysage, naissance, formation et eaux souterraines au programme...

La conférence était suivie d'un apéritif/ débat.

À cette occasion nous avons aussi profité des magnifiques photos de Jean Raymond Delahaye sur le synclinal.



BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

DE MARSANNE

Votre Bureau d'Information Touristique à Marsanne a reçu plus de 6000 visiteurs cette année !

En ouvrant le nouveau bureau, idéalement situé face à la mairie, entre tous les commerces, la direction de l'Office de Tourisme de Montélimar a misé sur ses atouts Nature et Patrimoine, très complémentaires de son grand frère Montilien, où vous trouverez un large panel de billetteries de spectacles, avec la Culture pour maître mot !

La recette de ce succès ? Son ouverture, devenue saisonnière, vous permet durant une bonne moitié de l'année d'être accueillis et de vous renseigner tous les week-ends, dès le jeudi, et sept jours sur sept en juillet et août !

Ainsi, la location de vélos a « grimpé » de 30 % grâce à l'arrivée des nouveaux VTT à assistance électrique prêtés par notre partenaire Tous les 2 Roues, de



Cléon d'Andran ; notre édition du guide de randonnée s'est trouvée épuisée, avec encore de nouveaux amoureux de Marsanne et sa forêt, toujours ravis par l'accueil des hébergeurs, curieux de nos éoliennes et du cépage si renommé, admiratifs de l'état de parfaite conservation du vieux village ! Ce que nos visiteurs ont préféré ? Les Journées Européennes des Métiers d'Art, un événement simple et précieux, à l'image des artistes et artisans qui l'organisent.



À bientôt donc, pour une belle saison 2019 !

Pablo Dasnias, Accompagnateur de tourisme, Visites commentées - Conseil 26740 Marsanne 06 73 98 75 86

INFOS GÉNÉRALES

CEDER

Le CEDER (Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables) est reconnu Espace Info->Énergie par l'ADEME et les Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur pour prodiguer des conseils gratuits et objectifs auprès des particuliers, collectivités, copropriétés, hébergeurs touristiques, etc.

Dans le cadre de son activité de conseil et de sensibilisation de l'Espace Info Énergie, le CEDER a organisé, sur la commune de La Bégude-de-Mazenc, une visite d'un chantier de rénovation performante (BBC compatible), remarquable par le choix des systèmes et des matériaux.



Si vous le souhaitez vous pouvez rencontrer un de leurs conseillers lors de leurs permanences sur le territoire (Nyons, Montélimar, Dieulefit, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Orange, Bollène, Valréas, Vaison-la-Romaine).

Pour info : Fabrizio Boghi (Conseiller Info Énergie) 04 75 26 22 53
infoenergie@ceder-provence.org
<http://www.ceder-provence.org/>

BUREAU DE L'HABITAT

Permanences du Bureau de l'Habitat, à partir du mardi 25 septembre aux jours et horaires suivants :

– Montélimar : Maison des services publics : tous les mardis (sans rendez-vous) de 14 h 30 à 15 h 30 - salle 316

– Cléon d'Andran : maison de l'agriculture : le 2^e mercredi de chaque mois de 14 h 30 à 15 h 30 - salle de réunion 1^{er} étage.

Ces permanences s'adressent à toutes personnes souhaitant avoir des informations sur les questions liées au logement. Le bureau URBANIS pourra ainsi vous renseigner sur les aides possibles pour des travaux de votre habitation (adaptation, économie d'énergie, façades, etc.) mais également sur les autres dispositifs : accession sociale à la propriété, etc.

Contact URBANIS : 04 75 51 16 24

SDIS 26

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA DRÔME

C'est un établissement public autonome. Il dispose de l'autonomie morale et financière et gère son budget et ses moyens (personnels, patrimoine immobilier, matériels et équipements). Il est administré par un conseil d'administration composé de 22 élus (14 conseillers généraux et 8 représentants des communes et des EPCI) et des représentants du personnel.

Placé sous l'autorité de **Laurent LANFRAY** président du conseil d'administration, il est dirigé par le directeur départemental, le **contrôleur général Didier AMADEÏ**. Le préfet, **Éric SPITZ**, a autorité dans les domaines de la direction opérationnelle.

Le SDIS26 est composé de services opérationnels et de services fonctionnels de soutien répartis sur 3 échelons territoriaux : l'état-major à Valence, les **groupements territoriaux** à Romans, St Marcel-Les-Valence et Montélimar, les **73 centres d'incendie et de secours**.

Un budget 2018 de 53,06 M€



2 888 femmes et hommes

2 513 sapeurs-pompiers volontaires dont 147 personnels du service de santé et de secours médical SSSM dont 108 officiers et 540 femmes
293 sapeurs-pompiers professionnels
82 personnels administratifs et techniques

Un parc de 663 engins motorisés, dont :

104 engins de secours à personne
196 engins incendie et engins spéciaux ;
12 moyens élévateurs aériens ;
130 engins opérationnels divers,
221 véhicules légers.

Activité opérationnelle des centres d'incendie et de secours en 2017 :

207 503 appels reçus au centre de traitement de l'alerte
33 207 interventions (+10,1%)
22 383 secours à personnes (+8,9%)
2 423 accidents de circulation (+1,3 %)
3 881 opérations diverses (+4,6%)
3 334 incendies (+19 %)
419 dispositifs prévisionnels de secours

INTERNET : www.sdis26.fr



CONTACTS

Laurent LANFRAY
Président du SDIS

**Contrôleur général
Didier AMADEÏ**
Directeur du SDIS et
chef de corps

**Service départemental
d'incendie et de secours de la
Drôme**

235 route de Montélimar
BP 147
26905 VALENCE CEDEX 9
04 75 82 72 00

Véronique LEROY
Assistante de direction
communication@sdis26.fr
Tél : 04 75 82 72 08
Fax : 04 75 82 72 96

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Vous avez reçu, courant octobre, la brochure d'informations sur les risques industriels de votre région. Vous pouvez également la consulter en allant sur le site internet www.mairie-marsanne.fr ou en utilisant le QR code ci-contre.

L'alerte

La sirène retentit



Elle émet un son modulé, montant puis descendant. Ce son est composé de **trois cycles d'1 minute et 41 secondes chacun, séparés par un intervalle silencieux de 5 secondes**. Dès que vous entendez la sirène, appliquez les consignes (voir ci-contre).

Fin de l'alerte



Elle est signalée par un **son continu d'une durée de 30 secondes**. Seul ce son indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. Sortez de votre lieu de mise à l'abri, aérez les locaux et restez attentif aux éventuelles consignes complémentaires.



COMMENT RECONNAÎTRE LA SIRÈNE ?
Elle est testée le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12h. Vous pouvez aussi écouter le signal complet 24h/24, 7j/7 sur www.lesbonsreflexes.com et au 04 78 77 36 00 (numéro non surtaxé).

A faire



Je me mets à l'abri

Entrez dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes, les volets et les fenêtres ; si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation. Ne procédez à l'évacuation que si le préfet vous le demande.



J'écoute les consignes

Elles sont diffusées à la radio, à la télévision ou sur les sites internet officiels (préfecture, mairie). Si l'accident nécessite une évacuation ou la prise de comprimés d'iode, des consignes spécifiques vous seront transmises par le préfet.

À ne pas faire



Je ne téléphone pas

Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours. Écoutez votre conversation si l'appel ne vient pas des autorités.



Je ne vais pas chercher les enfants à l'école

En vous déplaçant, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, et vous gênez les secours. Le personnel enseignant est spécialement formé pour mettre les enfants en sécurité.

Campagne d'information et de prévention 2018

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS



Êtes-vous prêts ?

www.lesbonsreflexes.com



Nous oui...

Près de chez vous,
4 sites industriels sont concernés :

- ↳ EDF-CNPE de Cruas-Meysses
- ↳ Soderec International SAS
- ↳ EDF-CNPE du Tricastin
- ↳ Orano - Tricastin



ÉCOLE PUBLIQUE ÉMILE LOUBET

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉMILE LOUBET SUR LES TRACES DU PASSÉ...

Coopération de petits pâtisseries !

Comme chaque année, l'école Émile Loubet participe au marché de Noël de Marsanne. Pour cette occasion, l'école s'est mobilisée pour réaliser des biscuits. Ils ont été vendus au profit de l'école et ils serviront au financement de projets pédagogiques.

Un après-midi a été consacré à la réalisation des fameux gâteaux.

Tout le monde a mis la main à la pâte.

Les élèves de différents niveaux ont été mélangés. Les plus âgés ont aidé les petits qui ont été très fiers de cuisiner avec les « grands » de l'école.

Des parents sont également venus donner un coup de main à l'équipe pédagogique pour encadrer ces ateliers.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à coopérer et à pâtisser.

Au marché de Noël, chaque visiteur aura trouvé une douceur pour régaler ses papilles.

Un échantillon des préparations au pied du sapin de l'école.



Spectacle de Noël offert par la municipalité

Mardi 18 décembre, nous sommes allés assister au spectacle de Noël offert aux deux écoles de Marsanne.

Un conteur, magicien, ventriloque nous a présenté l'histoire du Père Noël. Lorsqu'il était petit, il s'appelait Hector, et il n'était pas très sage. Ses parents qui l'aimaient beaucoup n'arrivaient pas à lui dire alors ils lui offraient des cadeaux tous les jours... il y avait aussi une vilaine sorcière, de la magie, un chien qui comptait... À la fin de l'histoire, Hector Noël est devenu le papa Noël car il a décidé de donner ses cadeaux à tous les enfants chaque 25 décembre. À tous ? Pas sûr ! ... seulement aux enfants sages !



IMPRIMERIE DU FAUBOURG
Compographie
ex
RAPID-LOTO
— LE TEIL —
Grilles personnalisables au recto
et possibilité de publicités au verso
TARIFS INCHANGÉS DEVIS GRATUIT

10 000
grilles
différentes

VOTRE FOURNISSEUR DE CARTONS DE LOTO

59, av. Jean-Jaurès 26200 MONTÉLIMAR
04 75 91 83 00 • pao@compographie.fr

À MOTS PERCHÉS

L'association « À mots perchés », accueille les enfants du CP au CM2 qui sont scolarisés sur Marsanne, pour une aide aux devoirs du soir.

Notre activité a lieu à la Salle des Jonquilles tous les mardis et vendredis soir de 17 h à 18 h.

Une équipe de 8 adultes bénévoles encadre cette activité.

Chaque adulte s'occupe de 2 ou 3 enfants, nous tissons avec eux de très bonnes relations et nous partageons en fin d'année scolaire un pique-nique accompagné de jeux.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez joindre :

Annie Pontvianne : 06 15 02 86 52 aux heures des repas

Marie-José Perret : 06 26 10 31 98

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE JEANNE D'ARC

Les élèves de l'école Jeanne d'Arc sont ravis de s'être tous retrouvés depuis début septembre. Des travaux ont été effectués cet été pour aménager une classe primaire en classe maternelle avec de nouveaux « petits toilettes ». De plus, des papas ont semé du gazon et se sont relayés pour venir arroser durant tout l'été ! Aujourd'hui, les enfants peuvent jouer dans un pré bien vert alors merci beaucoup à eux !



L'organisation pédagogique a été un peu modifiée et nous avons cette année une classe de TPS/PS/MS, une classe de MS/GS, une classe de CP/CE1, une classe de CE1/CE2 et enfin une classe de CM1/CM2 avec un effectif global de 126 élèves. Les élèves de MS/GS se retrouvent pendant que les petits sont à la sieste, tous les après-midi, autour d'ateliers Montessori qui permettent à chacun d'apprendre à son rythme dans une ambiance calme et sereine.

Les enseignants et le personnel sont restés les mêmes et nos sœurs sont toujours à nos côtés.

Cette année un projet musical voit le jour avec une intervention toutes les semaines à partir de début mars jusqu'à fin juin. Un conte musical va être écrit par les enfants des classes primaires et mis en scène afin d'offrir un joli spectacle aux parents le dimanche 30 juin, jour de la kermesse. Ainsi, chaque semaine les enfants de primaire auront une heure de chorale tandis que les petits de maternelle travailleront sur le rythme. De plus, tous les enfants de l'école se rendront en janvier au centre Musiflore pour passer une journée sous le signe de la musique et de la nature.

En lien avec la Paroisse de Bonlieu et accompagnés par sœur Michèle Marie, père Joël et nos gentilles bénévoles en Pastorale, nous allons prier pour les Chrétiens d'Orient et nous ferons des actions de solidarité pour aider ses personnes persécutées. De plus, nous allons commencer le chemin de l'Avent jusqu'à notre célébration de Noël. Plus tard dans l'année nous fêterons Pâques

et enfin nous ferons la fête pour la Trinité. Quel beau programme en perspective !

L'OGEC, organisme de gestion de l'école, a accueilli de nouveaux membres actifs autour de M^{me} Labaune, nouvelle présidente. De nouveaux projets sont en cours, soutenus financièrement par notre congrégation trinitaire, comme la rénovation de l'escalier métallique extérieur.

L'APEL, association des parents, a remercié grandement M^{me} Gudefin qui a œuvré pour l'école durant de nombreuses années et qui a laissé sa place à M^{me} Roubinet. Une nouvelle équipe

s'est formée et est prête à mettre en place des actions pour pouvoir ensuite offrir des activités aux enfants. Les projets... participation au marché de Noël, reprise des goûters du vendredi, participation aux portes ouvertes du 23 mars 2019, loto le dimanche 10 février, vente de raviolis et de pognes, nuit à la belle étoile et la grande kermesse des enfants...

La grande famille de l'école Jeanne d'Arc est à nouveau réunie pour vivre une année scolaire riche en apprentissages pour les petits et en partage et en convivialité pour tous.

M^{me} Bussier Tortel,
directrice de l'école

L'APEL

L'Association des Parents d'élèves de l'école Jeanne d'Arc a organisé son assemblée générale ordinaire le 9 novembre dernier avec l'élection d'un nouveau bureau et la venue de nouveaux membres.

Plusieurs manifestations au profit des projets pédagogiques des enfants vont venir rythmer leur quotidien.

Au programme : Ateliers des lutins (les objets confectionnés par les enfants seront vendus au marché de Noël de Marsanne les 8 et 9 décembre). Goûters de l'APEL du vendredi reconduits. Le loto le 10 février 2019. Le carnaval le 5 mars avec l'école Émile Loubet. Une Randonnée nature au printemps. Une nuit à la belle étoile le 21 juin et la traditionnelle kermesse le 30 juin.

COMITÉ DES FÊTES

TROIS RENDEZ-VOUS À SUCCÈS !

Le Comité des Fêtes, toujours fidèle à ses rendez-vous pour ses trois manifestations annuelles : le 1^{er} mai, les 14 et 15 août, le marché de Noël.

La fête du 1^{er} mai, sous un temps pluvieux, a trouvé ses couleurs sous le signe du jeu : structure gonflable dans le village, ainsi que 15 jeux en bois dans la mairie qui ont fait le bonheur des petits et des grands. Le stand très convoité des plantes ornementales et des légumes de notre Comité, a eu son succès habituel.



La fête du 15 août a eu un vif succès avec ses deux bals, ses formations musicales et la retraite aux flambeaux. Celui-ci s'explique par le soleil qui a été au rendez-vous sans nous affliger d'une chaleur de plomb, par la présence d'exposants qui n'ont jamais été aussi nombreux (172), venant de tous les coins de la France et à ne pas négliger des visiteurs prêts à ne pas manquer ce rendez-vous devenu au fil du temps incontournable pour les chineurs.

Animation musicale tout au long de la journée.



La foule des badauds.



Retraite aux flambeaux.

Le marché de Noël a été riche en couleurs et en musique et a tenu toutes ses promesses de fêtes et d'enchantement : une véritable parade de Noël avec le petit train du Père Noël rutilant de décorations qui a permis aux petits comme aux grands de découvrir les rues de Marsanne jusqu'à Fresneau, 22 mascottes multicolores, Danse de la MJC, la procession suivie des enfants portant des lampions jusqu'à l'Église de Fresneau, des lectures de Contes, la descente du Père Noël depuis le château sous une pluie de flocons. Tout ceci aux sons des fanfares, et de l'odeur des châtaignes, du vin chaud, des crêpes et des saucisses frites. La soupe au lard et les huîtres ont retrouvé leurs inconditionnels.

Tous ont pu aussi boucler leurs cadeaux de fin d'année avec un artisanat de qualité dans tout le village avant d'admirer le magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité.

Nous remercions la mairie et ses employés pour leur soutien logistique et le soin apporté à la décoration du village.



Quelques mots enfin pour clôturer cette année 2018.

Cinq personnes sont venues nous rejoindre dans le courant de l'année nous permettant ainsi d'avoir de « nouvelles têtes et bras » pour nous épauler et nous profitons de cette chronique pour les en remercier ainsi que les bénévoles qui ponctuellement nous soutiennent lors de nos manifestations.

LE PLEIN D'ÉNERGIE AVEC ZAMM 2018

En 2018, ZAMM a organisé 7 événements ou 9 soirées + 1 après-midi spectacle jeune public.

La soirée de la « Saint Patrick's Night » s'est transformée en « Les Giboulées de Marsanne ». « La fête de la musique » et « Ze Festival » (8^e édition) de mi septembre ont été renouvelés. Se sont ajoutées 4 soirées : Journée catch impro, en soutien à ZAMM, le 13 janvier grâce à l'association Ité&M, une soirée Dub Orbeat le 18 mai, Pigale le 2 juin et une autre soirée Catch impro le 30 novembre, toujours avec Ité&M. Tous ces événements ont eu lieu à Marsanne, sauf la soirée Dub à la Féria de Saint-Marcel-lès-Sauzet.

En 2018 ZAMM a accueilli 31 groupes et artistes, plus de 6000 personnes en public et près de 150 bénévoles ont participé à ses événements ! ZAMM renoue ainsi avec le succès et les bons résultats après une année 2017 financièrement difficile.

Fête de la musique.



Pigale.



La caravane passe.

Actions envisagées pour 2019 :

- Les Giboulées de Marsanne, le samedi 16 mars 2019, à l'Espace des Buis de Marsanne. Une soirée placée sous le signe des tendances actuelles des musiques festives avec RAKOON (Dub, Ska, Transe, électro), MAURESCA FRACAS DUB (Reggae-Ragga-Rap) & SCRATCH BANDITS CREW (Hip hop, Scratch, Electro, Trip Hop).
- Le 18 mai, ZAMM accueille les extraordinaires, incomparables et très réputés FATALS PICARDS. Une soirée rock festive immanquable avec également SUPER HERISSON (Ska Belgique) et TORV (Rock).

La musique de Marsanne est désormais une des plus réputées de Drôme Ardèche. La prochaine édition aura lieu le samedi 22 juin, dans le village, et recevra une dizaine de groupes sur 2 scènes + diverses animations et spectacles périphériques.

- Ze Festival 9 se déroulera du 12 au 14 septembre 2019 à l'Espace des Buis de Marsanne. On vous promet encore du beau monde !

Buvette et petite restauration sur chaque événement. ZAMM se réserve également la possibilité d'ajouter un ou plusieurs événements suivant les opportunités artistiques qui lui seront proposées.

Toutes nos informations sont sur www.zefestival.net



Harmonia Pizza
Marsanne

PIZZAS SUR PLACE ET À EMPORTER

04 27 58 92 92 5, rue Comte de Poitiers
06 29 33 07 97 26740 Marsanne

Harmonia Pizza

Thierry BAUBET
Géomètre Expert - Urbaniste

Rue de DION-BOUTON
Parc d'activités de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Tél : 04 75 01 39 71 - Fax : 04 75 53 72 63
E-mail : tbaubet.geometre-montelimar@orange.fr

ITÉ&M

6^e ÉDITION DU MONDIAL DE CATCH-IMPRO

Événement devenu incontournable à Marsanne, la sixième édition du Mondial de Catch-Impro s'est déroulée à l'Espace des Buis du 9 au 13 mai 2018.

Un public nombreux et conquis est venu applaudir la créativité débordante et l'imaginaire toujours surprenant et décalé des artistes venus de Belgique, de Suisse, du Québec... et bien sûr de nos représentants Français issus notamment des ateliers distribués par Axel Van Exter, que de nombreux Marsannais connaissent désormais depuis bientôt une quinzaine d'années qu'il arpente les places de notre village !

Les Meilleurs improvisateurs de Drôme-Ardèche, et de toute la francophonie par ailleurs, se réunissent pour quatre soirées de folie en l'Espace des Buis... qui se prolongent souvent au cœur des multiples établissements locaux.

Les improvisateurs de tous pays sont toujours heureux de ce séjour ensoleillé, festif et culturel dans notre belle région, ils en apprécient la chaleur, la gentillesse et l'hospitalité... ainsi que les nombreuses occasions apéritives de leur séjour.

Certains sont désormais fidèles de ce rendez-vous... et vous retrouveront d'ailleurs avec un immense plaisir pour la 7^e édition qui se profile déjà du 22 au 26 mai prochain.



Les Champions en titre du Québec ont déjà leur billet, qu'on se le dise !

MAD POKER CLUB

L'ESPRIT CONVIVAL DU POKER

Pourquoi MAD ? Pour Marsanne Association Drôme et surtout parce que ce club de poker se veut le club le plus fun, le plus déjanté de France, où la convivialité, l'humour et le plaisir sont mis en avant et que si les joueurs du MAD Poker Club ne sont pas les meilleurs joueurs de France, ils ont pour ambition d'être les plus drôles. Regroupé autour de passionnés du poker de la région de Marsanne, agrémenté de personnalités du monde du poker et du spectacle, ce club a pour vocation de mettre en lumière l'esprit convivial du poker, en oubliant ce qui peut en faire ses travers.

MODE DE FONCTIONNEMENT :

L'association est articulée selon 3 modes de fonctionnement : Les parties « live » hebdomadaires, le vendredi soir.

Ces parties sont bien sûr gratuites pour les adhérents. Elles seront sous la forme de tournois, avec des thèmes différents, des variantes du poker, des gages également pour rentrer dans l'esprit de convivialité.

Un « main event », tournoi annuel, regroupant sur une ou deux journées un grand nombre de joueurs. Le dernier a eu lieu les 10 et 11 novembre 2018 à la salle des fêtes.

Des parties « Internet » en collaboration avec une salle de jeu partenaire (Winamax), sur lesquelles tous les adhérents pourront se connecter.

LE BUREAU :

Un bureau large et investi permet à ce club ambitieux de se développer et de répondre aux besoins que les rencontres hebdomadaires et le tournoi annuel créeront.



Président : Mike D'Inca. Chanteur et leader du groupe Since-milia, Mike est également un passionné de poker. VIP chez Winamax depuis plusieurs années, entre deux concerts, il écume les tournois européens.

Trésorière : Géraldine D'Inca

Secrétaire : Céline Baumes, habitant Marsanne, investie localement dans différentes associations.

Membres du bureau : de nombreux adhérents...

Marraine : Gaëlle Baumann, joueuse de poker professionnelle, membre de la team pro winamax, 10^e lors des championnats du monde de poker 2012 à Las Vegas.

Parrain : Kevin Noblat, dit Harper. Journaliste au Point et sur RMC, animateur de la radio Winamax.

COTISATIONS :

– Adhérent complet : donne droit à l'intégralité des sessions live du vendredi soir, aux parties sur Internet et au tournoi annuel : 25 €

– Adhérent virtuel : donne droit aux parties sur Internet et au tournoi annuel : 10 €

CONTACT : MAD-POKER-CLUB

4, chemin des Cépages - 26740 Marsanne - 04 75 54 62 85

BATTERIE FANFARE DE MARSANNE

RECRUTEMENT BIS ?

La batterie fanfare de Marsanne relance une campagne de recrutement afin de rajeunir ses rangs car les musiciens restant ne sont plus très jeunes.

Depuis l'arrivée de notre nouveau chef de musique nous jouons de nouveaux morceaux entraînant, nous n'exécutons plus seulement des pas redoublés (ex. valse, boléro, marches, etc.) sont au répertoire. Nous ne sommes actuellement plus en mesure d'assumer un défilé. Nous pouvons jouer uniquement à l'arrêt mais nous ne perdons pas l'espoir de pouvoir revenir jouer dans vos rues. En espérant qu'en changeant de type de musique nous recruterons des nouveaux musiciens.

Venez nous rejoindre dans une bonne ambiance familiale.

Nous recrutons des percussions, tout cuivre confondu, trompettes, trombones, clarinettes, tous saxos, basses euphoniums, etc.

Les cours de solfèges et d'instruments sont gratuits pour les musiciens jouant à la société.



Sainte Cécile.

Formateur solfège et trompettes :
André Picard.

Formatrice solfège et tous saxo :
Myriam Picard 06 32 88 07 62

Président : Jean-Marie Eymard
06 83 50 81 37

Les répétitions se déroulent : tous les lundis à partir de 20 h 30 jusqu'à 22 h 30, au lieu de mardi comme auparavant.

Merci de venir nous rejoindre, nous avons besoin de vous.

La batterie fanfare vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



L'année 2018 est une année de changement. Suite au départ de M. et M^{me} Chateau, l'année a commencé par la mise en place d'un nouveau bureau avec Laurence Debos et Christine Brunel, co-présidentes, Christine Bontempi, trésorière et Christelle Hammarlebioid, secrétaire.

Dans un premier temps leurs objectifs étaient de maintenir la MJC. Aujourd'hui, elles souhaitent la dynamiser. Pour cela, l'association cherche des bénévoles. Si vous souhaitez aider, apporter vos idées, vous êtes les bienvenus chacun selon ses disponibilités.

Au mois de juin, nous avons eu le plaisir d'organiser un week-end artistique. Nos amateurs comédiens, enfants comme adultes ont partagé leur travail en théâtre et en improvisation, encadrés par Axel Van Exter. Les danseurs de 4 ans et plus, ont proposé une rétrospective de ces dernières années toute en couleur, chorégraphiée par Ludivine Tachaires Farcy. Un public nombreux était au rendez-vous.

Pour cette nouvelle saison, la MJC propose de nouvelles activités. Le maintien de l'équilibre vise à lutter contre tous les facteurs liés au vieillissement en sollicitant la souplesse, le renforcement musculaire, l'équilibre... afin d'éviter les chutes.

La gymnastique sur chaise est une activité sportive douce qui permet d'entretenir la souplesse, le tonus musculaire et la capacité respiratoire. C'est un moment de convivialité et de relaxation.

De nombreuses personnes ont trouvé une activité pour s'épanouir, se divertir : allemand, danse jazz et classique, échec, gym douce, magie, multisports, pilates et stretching postural, qi-gong, salsa, scrabble, théâtre et improvisation, yoga.

La MJC prévoit une vente de pognes en novembre, son week-end le 14-15 et 16 juin 2019. Elle envisage la mise en place de stages dans différentes activités. Pour avoir plus d'informations, Lydie Legall est présente le jeudi matin de 9 h à 12 h à la MJC ou vous pouvez nous joindre au 06 70 64 81 93 / 06 88 38 09 18 / 06 83 56 25 66 / mjc.marsanne@gmail.com.

Notre site est www.mjc-marsanne.com.

LES PATCHOULINES

EXPOSITION, JOURNÉE RÉCRÉATIVE, RENCONTRES...

Cet été certaines Patchoulines se sont réunies afin de préparer notre exposition de 2018, qui fut une réussite à la hauteur de nos espérances.

Notre prochain objectif : nous nous retrouverons pour une journée récréative à la Maison de retraite de Marsanne, courant décembre. Les résidents sont ravis, c'est un moment très convivial.

Au printemps il est prévu, une journée de l'Amitié avec tous les Clubs des environs pendant laquelle nous échangeons notre savoir et de nouvelles techniques.

Si vous êtes intéressées par nos activités, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, même débutantes.



Marie-Françoise Lafond, Présidente du Club, Tél. : 04 75 90 30 80
E-mail : da.laf@wanadoo.fr

CLUB D'ACTIVITÉS FÉMININES

ACTIVITÉ STUDIEUSE ET SOLIDAIRE

Le Club a repris ses activités le 11 septembre avec la ferme intention de bien travailler durant cette saison 2018/2019.

En juin, ce sont 16 couvertures, 115 pulls de toute tailles, bonnets, écharpes, chaussons, etc. qui sont partis pour réchauffer les personnes qui n'ont rien ; ainsi que 150 bandes de coton pour protéger les pansements des lépreux encore si nombreux à notre époque !

Les petits sacs de lavande ont aussi été confectionnés et remplis par les adhérentes du club afin d'être distribués aux habi-



tants de la commune pour le 15 août. Toute cette lavande a aussi été effeuillée par les adhérentes.

Deux journées portes ouvertes se sont tenues les 24 et 25 novembre salle des Jonquilles avec tous les ouvrages exposés et certains mis à la vente (l'argent récolté sert à l'achat de fournitures).

Les dons de laine sont toujours les bienvenus ainsi que les nouvelles tricoteuses. Rendez-vous tous les mardis après-midi de 14 à 17 heures salle des Jonquilles.

LES AMIS DU VIEUX MARSANNE



Cette année, c'est un vent d'optimisme qui souffle sur notre association. De nouveaux adhérents sont arrivés et, de plus, ils ont rapidement pris des responsabilités et mis au service des Amis du Vieux Marsanne des compétences avérées.

Colette au traitement des archives, Nicole à l'administration, Valérie à la communication, Norbert aux Travaux, Jean Raymond pour la photographie, ont déjà fourni un énorme travail en compagnie des anciens bénévoles.

Le bilan de cette année reflète bien ce renouveau :

- Exposition à la Bibliothèque « Connaître notre patrimoine, le protéger, le faire vivre » qui a été très appréciée, Caroline ayant mis tout son talent pour mettre nos objets et documents en valeur.
- Rénovation de la petite fontaine au vieux village, travaux préparatoire de nettoyage par nos bénévoles, travaux de maçonnerie en cours par une entreprise spécialisée.
- Dossier « Saint Félix ». Nous travaillons en pleine coopération avec les élus responsables du dossier. Les relevés topographiques détaillés ont



Nettoyage petite fontaine, mai 2018.

été réalisés ; en novembre le bureau d'études a présenté la première étape de son travail : diagnostic de l'état actuel, travaux de sauvegarde à réaliser d'urgence, projets de mise en valeur et d'exploitation de tout le site. Dans la foulée seront lancées les demandes de subventions pour réaliser une première tranche de travaux en 2019.

- Une équipe motivée poursuit le dépouillement des archives enrichissant notre connaissance exacte de l'histoire de Marsanne.
- En juillet les bénévoles de l'association ont posé les cimaises, financées par la Mairie, dans la salle de justice qui a retrouvé sa taille d'origine. L'exposition photos « Un village à l'aube du XX^e siècle se dévoile » a ainsi pu se tenir dans d'excellentes conditions et accueillir de nombreux visiteurs.



Débroussaillage château, juin 2018.

- Entretien débroussaillage du château.

Quelques dates sont d'ores et déjà à retenir pour 2019 :

- Le 23 mars : assemblée générale à 18 h salle du cartonnage,
- Le 6 avril : concert du groupe « CHAYERA » musique traditionnelle d'Argentine, au profit du fond « Saint Félix », 20 h, Espace des Buis.
- Du 8 au 22 juillet : expo photo, salle de justice.
- 14 Juillet : journée des arts perchés au vieux village, tenue et animation de la buvette par nos bénévoles. (Renforts bienvenus).

- Mairie 26740 Marsanne
- Courrier : N. Klawitter 1, rue des Chèvres 26740 Marsanne
- amisvieuxmarsanne@outlook.fr

E IL PIANO VA



Stage de piano courant juillet à Marsanne. Il est encore possible de vous y inscrire. Pour toute information, (dates, programme, lieu exact) : Monique Supiot 06 78 82 44 18

De Marsanne à Grande-Synthe, de festival en hôpital, le piano migrant et la pianiste Sylvie Sagot-Duvaurox tiennent la route.

L'été 2018 a été marqué par un événement artistique de niveau national avec la programmation de notre création Opera Càmera, remarqué lors de sa représentation en 2017 à St-Jean-en-Royans (Isère), opéra de chambre pour une chanteuse lyrique, un comédien et une pianiste, d'après le Don Giovanni de Mozart et Da Ponte, au festival Villeneuve en Scène à Villeneuve-les-Avignon du 9 au 22 juillet, présenté dans le cloître de la collégiale devant un public enthousiaste. Cette reconnaissance de qualité nous a confortés dans l'idée que c'est bien avec ce niveau d'exigence artistique que nous pouvons aussi toucher les publics les plus inhabituels, démunis ou exclus des circuits traditionnels.

Suite à nos rencontres fructueuses avec les Compagnons d'Emmaüs lors d'une tournée précédente à travers la France, E il piano va, piano et pianiste ont participé aux Assises nationales des Communautés d'Emmaüs à Grande-Synthe en mars 2018, avec de nouveaux moments de musique partagée en concert. C'est alors qu'a jailli le projet de programmer en 2019, ce même spectacle, Opera Càmera, dans plusieurs communautés d'Emmaüs en France, sous une autre forme, modulable selon les souhaits, les moyens, les trouvailles, la créativité de chaque communauté, seuls le texte et la musique restant intangibles.

Parmi nos autres actions de transmission et de partage de la musique autour du piano migrant, des temps forts, chargés d'émotions, créateurs de liens profonds :

- ateliers d'analyse musicale à la fondation Robert Ardouvin village d'enfants à Vercheny (26), accueil de mineurs en

danger, en avril 2018 ; en mai au centre Les Massues de Lyon, auprès de très jeunes enfants et adolescents, soignés pour de lourds handicaps ; renouvellement d'un atelier « une autre histoire de la musique » dans les quartiers prioritaires de Montélimar à l'été 2018 dans le cadre d'un contrat Politique de la Ville.

E il piano va remercie sincèrement pour leur soutien les structures publiques d'État ou territoriales dont la commune de Marsanne. Les adhérents, bénévoles, donateurs. Leurs contributions nous aident à réaliser notre objectif primordial de permettre à tous, sans exclusion, l'accès à la musique vivante, à son potentiel de joie et de réconfort – en espérant pouvoir le faire le plus longtemps possible.

Contacts : Mairie de Marsanne,
eilpianova@gmail.com
Secrétariat : 04 75 62 26 45

COMITÉ DE JUMELAGE

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS !

C'est une année 2018 très dense qui s'achèvera pour notre association avec les Marchés de Noël à Marsanne et La Laupie.

Son début a vu notre assemblée générale le 8 février avec les rapports d'usage présentés à tour de rôle par chaque membre du bureau et illustrés par les diapos projetées en même temps. Innovation ensuite pour la soirée dansante le 3 mars. Nous avons demandé à la boucherie Tomas de nous préparer la choucroute. Livrée à l'Espace des Buis au moment de l'apéritif, cela signifiait pour nos bénévoles beaucoup moins de manutention dans la préparation de la soirée.

Branle-bas-de-combat pour le grand « Sommermarkt » du 1^{er} juillet clôturant la semaine des festivités pour les 1150 ans d'Oberaula. Cécile et Christophe, Josiane et Jean-François ont installé notre stand avec des produits de notre belle plaine. Nicole et Thomas Klawitter, qui avaient assisté à toutes les manifestations durant cette semaine, leur ont prêté mains fortes !

Trois semaines plus tard nos amis allemands étaient à Marsanne. Durant l'excursion traditionnelle du samedi le top gustatif fut atteint pendant les ateliers autour du chocolat chez Valrhona. La cave Courbis-Pradelle à Chanon-Coursas nous a fait découvrir – entre autres – le fameux cépage Marsanne avant et pendant notre pique-nique.

Le lendemain, entre le pique-nique au Pont de Terre et la soirée officielle, l'émotion était palpable pour le dépôt de gerbe par beaucoup des jeunes au monument aux Morts pour le centenaire de la fin de la guerre de 1914-1918. La cérémonie fut préparée avec les anciens combattants.

Thomas Klawitter, président de l'association, se déplacera pour le 18 novembre à Oberaula pour une cérémonie similaire. Pendant son séjour à Oberaula il fera un exposé sur notre village. Roland Hühn de l'Europa-Union locale commencera la soirée par un bref aperçu des relations franco-allemandes dans l'Histoire. Ce fut aussi le thème de notre 3^e conférence « Parallèles » le 27 novembre à l'Espace des Buis.

Grâce aux généreux donateurs la brocante du 15 août nous a permis un bien meilleur résultat que l'année dernière.

Vous vous souvenez ? En 2015 nous avons réalisé une collecte dans nos deux villages, Marsanne et Oberaula, répondant à un appel pour la restauration de l'église construite en 1952 à Oradour-sur-Glane. Nos comités étaient invités à partici-



Stand Sommermarkt.



Dépôt de gerbe au monument aux Morts pour le centenaire de la fin de la guerre de 1914-1918.

per à l'inauguration de l'église restaurée ce 15 septembre. Thomas et Nicole Klawitter ont fait le déplacement pour y assister. Sur les plaques commémoratives, dévoilées en présence des personnalités locales, Robert Hèbras (un des très rares survivants du massacre) et de l'ambassadeur de l'Allemagne, figure – dans la liste des donateurs – l'inscription « Les comités de jumelage Marsanne-Oberaula ».

Quand vous lirez ces lignes, notre soirée « Rétrospective et Portes Ouvertes » et notre 3^e conférence « Parallèles » par Hans Herth, ancien président de la FAVA pour l'Europe et peut-être aussi nos ateliers « Couronnes » seront passés.

L'année 2019 se pointe alors à l'horizon et ses dates à retenir dès maintenant : notre assemblée générale le mardi 12 février, la soirée choucroute le samedi 9 mars et notre voyage à Oberaula du 28 au 31 Juillet inclus.

LIBER TEXTE

L'association marsannaise Libertexte est présente au village toute l'année le jeudi matin ainsi que vendredi, samedi et dimanche toute la journée.

Chaque dernier samedi du mois à 15 heures, des Lectures Publiques ouvertes à tous/toutes y sont organisées.



L'ASSOCIATION ADROM

EST PARTENAIRE DE 3 CRÉATIONS

- Le Quartet **ORFEU MANHA**
- Le Big band **QUINTEN GROOVE MACHINE**
- Le tout nouveau spectacle de rue de **ROULTAZIC « PLOUF »**

Le quartet **ORFEU MANHA** sort d'une résidence en octobre 2018 au théâtre du Fenouillet à Saint-Gervais-sur-Roubion pendant laquelle les 4 musiciens :

- Valérie Décans au chant, à la guitare et aux arrangements,
- Rémy Genevès à la guitare électrique,
- Stéphane Balouhey à la contrebasse, aux chœurs et création vidéo,
- Jean-Michel Girard à la batterie, aux percussions et aux chœurs,

et Baptiste Bourcier : création lumière et régie générale ont travaillé pour créer un spectacle complet mêlant musiques et chants brésiliens à des projections d'images vidéos sur grand écran. Variations sur le thème d'Eurydice et Orphie noirs, s'inspirant du film « Orfeu Negro » de Marcel Camus (1959).
À voir sur youtube : <https://youtu.be/c86wxGcjUmM>.

Ce quartet va sillonner les routes Rhônalpines de cinémas en salles de spectacle, en passant par les festivals mêlant les arts visuels et musicaux.

Le big band **QUINTEN GROOVE MACHINE** est une création de Philippe Seignez (compositeur et pianiste de jazz) qui habite en Vaucluse et qui propose de faire une résidence de 3 jours tous

les mois au domaine du Vivier (Saint-Gervais-sur-Roubion) afin de créer un grand ensemble de 20 musiciens mêlant cuivres, bandonéon, banjo, percussions, chant, orgue Hamond, piano et steel-drums en vu d'un enregistrement d'un CD live en 2019 d'après le concept lydien de Georges Russel.

L'association ADROM bien implantée dans le territoire a prêté main forte à ce projet notamment par la mise en relation en réseau de musiciens de la région.

Le projet est très ambitieux et très ouvert aux nouvelles recrues.

Pour le découvrir, suivez le lien : <https://www.philippeseignez.com/the-quinten-groove-machine/>

Pour sa 10^e année d'existence, **ROULTAZIC** a créé un nouveau spectacle « PLOUF » en trio (chant, piano et batterie) le 2 septembre dernier au corso de la fête du vin et du jumelage de Saint-Péray et sera dans les rues, les marchés de Noël et festivals un peu partout en France en 2019.

Site : www.roultazic.com

L'association ADROM développe également son côté pédagogique avec des cours de batterie sur Marsanne (tous niveaux) et de nouveaux projets de stages de steel-drum sur Montélimar et Bourg-lès-Valence en 2019.

Encore et toujours : En avant la musique !



Quartet Orfeu Manha.



Big band Quinten Groove Machine.



Roultazic.

Jean-Michel Girard
34 avenue René Chartron
26740 Marsanne
Tel : 04 75 90 34 18
Port : 06 51 56 35 00
Mail : j.marsanne@wanadoo.fr
Site web : www.adrom.fr et www.roultazic.com

ET LOUNDA

DANSE, DANSE...

L'association de danse marsannaise Et lounda, outre ses ateliers chorégraphiques, a participé à la vie de la commune avec une parade de rue : la Nelken Line (initiée par et en hommage à Pina Bauch) lors de la fête de la musique.

Une cinquantaine de personnes emmenées par des danseurs de la compagnie et la chorégraphe Balkis Manoukian



ont participé à cette merveilleuse déambulation dans le village.

En juillet comme chaque année, un stage de danse contemporaine d'une semaine a eu lieu à la salle du cartonage.



Ce stage a pour but de faire découvrir la danse contemporaine et de créer du lien entre les personnes de tous âges et de tous niveaux, mélangeant amateurs et professionnels.

MARSANNE, « D'UN ATELIER À L'AUTRE »

LES 6 ET 7 AVRIL 2019

« D'un atelier à l'autre » est une jeune association marsannaise créée en 2015 de la réunion de 5 artisans du village : Le Point du Jour avec Michèle et Dieter Scharr, La Galerie d'Antoine Arnaud (malheureusement décédé), L'Atelier d'Éléonore avec Éléonore Sieule et Le Grenier des Couleurs avec Annick Dubois.

L'objectif premier étant de faire découvrir les artisans marsannais autour d'une journée emblématique pour les métiers d'art : les JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Art). Depuis 5 ans l'association organise chaque année un circuit piétonnier dans le village à la découverte de nombreux métiers (33 artisans l'an passé répartis sur 14 lieux) : ébéniste, luthier, potier et céramiste, peintre, couturier, abat-jouriste, peintre sur bois, sculpteur, brodeuse

à la perle... et de nombreux autres métiers d'art rares et insolites ! pour ce week-end dédié à l'excellence, à la pièce unique de maîtrise, à l'originalité, à la passion d'un métier, au made in France, les artisans prennent leur quartier l'espace d'un week-end dans des lieux parfois atypiques ; en effet, restaurateurs, hôteliers, particuliers, lieux publics mettent à la disposition de l'association un espace d'exposition. Ainsi en 2018, 1500 visiteurs ont déambulé dans Marsanne à la découverte des ateliers ; un public conquis et ravi de la qualité des créations présentées. Alors les 6 et 7 avril prochains, venez déambuler dans Marsanne, à la découverte de la 5^e édition des JEMA, un événement unique en Drôme par l'ampleur du nombre d'artisans d'art réunis.

Annick Dubois
Présidente de l'association
« d'un Atelier à l'Autre »



LES GAZELLES

CHANTENT, CHANTENT...

Retour en images sur La Fiesta des Gazelles 2018

Ce fut une réussite !

Une équipe de bénévoles au top !

Une programmation musicale qui nous a enchantés.

Merci à vous tous, public plus nombreux chaque année.

Merci à la Mairie de Marsanne pour son soutien et à l'association R.U.E. du Soleil pour avoir joué le jeu !

On vous donne rendez-vous samedi 31 août 2019.

Les ateliers chants du monde animés par Sophie Charbit le mardi soir de 19 h à 21 h affichent complet cette saison !

Le chœur Salamanca ! issu de ces ateliers a joué dans le cadre du Festival Éclats à Dieulefit.

Si l'aventure de l'improvisation vocale vous tente, nous proposons un cycle de stages ouverts à tous.

Pour toute information :
lesgazelles26@gmail.com



Stage voix - Circle song et Improvisation à Marsanne avec Sophie Charbit

2/3 février - 30/31 mars - 25/26 mai

Samedi 10 h - 17 h - Dimanche 10 h - 13 h.

Mini 8 personnes - Maxi 12 personnes.

Voix : travail respiratoire - Jeux sur les différents placements de la voix - Écoute.

Coordination corps - rythme - voix.

Improvisation : superposition de boucles, jeux d'imitation, harmonie, improvisation dirigée par transmission de boucles vocales, improvisation avec un support de polyrythmie collective, langage imaginaire, conscience du phrasé, improvisation libre dans le but d'une création collective.

Initié par Bobby Mc Ferrin, mais d'origine ancienne le circle song est une pratique vocale qui consiste à changer en cercle plusieurs motifs d'inspiration diverse (africaine, latine, soul, jazz...). Dans cet espace sonore modal et répétitif, chacun, tour à tour est invité à improviser. Cette pratique invite à l'écoute, à l'exploration personnelle du chant, du rythme. Elle procure la joie de chanter ensemble dans une pulsation commune.

Conditions d'inscriptions/ Renseignements : 06 88 17 55 03 - www.sophiecharbit.com
Un engagement sur plusieurs week-end est synonyme de progression...

RÉSIDENCE DES COTEAUX

DU NOUVEAU POUR LE BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS

Agrandissement de la salle à manger de la résidence des coteaux de Marsanne.

Il y a quelques mois, des travaux d'agrandissement de la salle à manger ont été entrepris.

L'espace supplémentaire créé permet d'accueillir des personnes âgées vivant à domicile pour le déjeuner, améliore la circulation des résidents à mobilité réduite, permet d'accueillir plus de personnes lors des activités festives.

Au sein de notre résidence, la salle à manger est un lieu de convivialité, un espace de partage où l'on se retrouve pour les repas, discuter, lire le journal et même jouer aux cartes. Un lieu où les résidents peuvent recevoir leur famille, leurs amis, en dehors de leur chambre, et créer du lien avec le monde extérieur. Le jardin de la Résidence a également été intégralement réaménagé, pour le rendre plus attractif pour les résidents, avec un aménagement paysager et la création de chemins de circulation adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Activité insolite à l'Ehpad Les Coteaux de Marsanne

Anna Julian, maîtresse d'armes du Cercle d'Écime Rhodanien de Bourg-lès-Valence, diplômée d'État, accompagnée de Sandra Marangoni, aide-soignante, ont proposé, durant les mois de juin et juillet, un cours d'escrime tout à fait adapté aux résidents des Coteaux de Marsanne.

À l'initiative du Centre hospitalier de Valence, des Hôpitaux Drôme Nord et du Centre hospitalier de Montélimar, soutenu par l'Agence Régionale

de Santé Auvergne Rhône-Alpes, ce projet avait pour but de proposer une activité différente permettant de développer les aspects cognitifs (mémoire du geste), moteurs (coordination, mouvements inhabituels), sociaux (activité en groupe), culturels (capacité d'expression, aspect théorique).

Un retour d'expérience très impressionnant pour Jocelyne Lonardelli, directrice de l'Ehpad.



« DÉFI TÉLÉTHON »

Le « Défi Canton Marsanne » est une association créée en 1991.

Suite au redécoupage cantonal en 2014, l'association est devenue « Défi Téléthon ».

Animations sportives et culturelles, repas, vente de cyclamens sont proposés chaque année dans une commune différente du canton.

Les 25 membres adhérents œuvrent auprès des bénévoles du village accueillant pour animer le week-end du Téléthon.

Les dons sont entièrement reversés à l'AFM.

Pour informations ou rejoindre notre équipe :

- defi-telethon.jimdo.com
- defi.telethon26@gmail.com
- Cathy 06 30 93 96 44



NOUVELLES AMBITIONS POUR LE RUGBY CLUB DU CANTON DE MARSANNE



Équipe U6.

Lors de l'assemblée générale de juin dernier, le président Stéphane Jacquier a annoncé qu'avec la montée des équipes seniors en pré-fédéral, niveau encore jamais atteint au RCCM, le club entrait dans une nouvelle dimension et devait se doter des moyens et de la structure lui permettant de se maintenir à ce niveau sans pour autant oublier les valeurs qui lui sont propres.

Cela passe par le renforcement de l'équipe dirigeante, de celle des éducateurs où de nouvelles personnes arrivent, la poursuite du travail à l'école de rugby où le RCCM aura des licenciés dans toutes les catégories, la reconduite de l'entente avec Oval'Drôme pour les équipes des moins de quatorze aux juniors, et l'inscription de 2 équipes seniors avec un effectif étoffé. Avec plus de 150 licenciés et un début de saison encourageant le pari semble en passe d'être gagné.

En ce qui concerne les installations, les récentes réunions avec l'équipe municipale a montré la volonté commune de doter le club d'installations plus conformes à un bon déroulement des rencontres. Pour preuve la récente installation de nouveaux bungalows permettant de doubler la capacité d'accueil des vestiaires.

Pour l'école de rugby ce sont plus de 50 jeunes qui ont retrouvé leurs éducateurs pour entamer la nouvelle saison. D'abord les plus jeunes (moins de 6 ans) vont découvrir avec Fred Durand et Sandra Drouard, les premiers gestes du rugby sous forme de jeux où le plaisir reste la valeur essentielle. Ensuite les moins de 8 ans encadrés par Sylvain Zanon, Christophe Vaudo et Lucas Brochier qui vont approfondir et commencer



Équipe U8.

leurs premiers tournois. Puis viennent les moins de 10 entraînés par « Paulo » Lopez et Alain Rippert et les moins de 12 entraînés par Patrick Arnaud, Clément Verjat et Philippe Platania. Pour eux les règles changent et les tournois vont ressembler de plus en plus au Top 14... Les entraînements auront lieu au stade Elie Cester de Marsanne les mardis soir de 18 h 00 à 19 h 30. D'autre part cette année notre école de rugby s'est engagée dans une démarche de labélisation qui, avec l'aide de la FFR lui permettra d'améliorer ses prestations. Si vous souhaitez inscrire votre enfant prenez contact avec Jean-Pierre Barthélémy au 06 82 24 38 09.

À partir des catégories moins de 14, de 16 et de 18 nos jeunes sont en entente avec les clubs de Grâne, Crest et Die pour former l'Oval'Drôme et l'organisation est différente. En moins de 14 ils sont entraînés par Jean Lopez, en moins de 16 par Bruno Duc, en moins de 18 par Fred Douce. L'entente Oval'drôme est gérée pour le RCCM par Magali Pierrat et Pierre Jean Archimbaud.

Nos deux équipes seniors entraînés par Serge Duc, Christophe Biau, Léonce Delpied, Alain Pradon s'entraînent le mardi et le vendredi au stade de Marsanne. Elles ont déjà réalisé un bon début de saison puisqu'elles ont gagné leurs deux premiers matchs contre les promus avant d'aller affronter les « cadors » du championnat.

Enfin notre section « Touch rugby » encadrée par Patrick Giroudon et Bruno Iros permet aux amateurs d'un rugby loisirs de venir le jeudi soir pratiquer dans une atmosphère conviviale sur le stade Elie Cester et prévoit de participer à plusieurs tournois. Pour plus de renseignements contactez la responsable Patricia Lopez.



Équipe U10.



Équipe U12.



Équipe – de 14.



Équipe seniors 1.



Équipe seniors réserve.

L'arbitrage est représenté dans notre club avec la présence de Laurent Manciet, arbitre fédéral, en charge des désignations des arbitres sur la zone Sud mais également du recrutement et écoles d'arbitrage de la ligue AURA. Tout récemment, Thomas Lopez a souhaité devenir arbitre en cours de formation. Nous vous invitons à suivre l'actualité sportive de notre club sur le site internet www.rugby-marsanne.fr et sur la page Facebook « RCCM rugby club du canton de Marsanne ». Pour aider au financement et entretenir l'atmosphère de convivialité qui reste une des caractéristiques du RCCM, les dirigeants ont organisé plusieurs manifestations (vente d'huîtres à Saint-Marcel-lès-Sauzet, vente d'huîtres de Noël à Marsanne, vente de charcuterie au club, repas choucroute à la salle des fêtes de Marsanne, loto du RCCM à la salle des fêtes de Marsanne). Ces manifestations reçoivent un très bon accueil et nous remercions encore tou(te)s les participant(e)s. Le RCCM remercie également ses fidèles partenaires qui soutiennent le RCCM tout au long de la saison en assurant le financement indispensable à la vie du club. Montée oblige, notre club est à la recherche de nouveaux sponsors, n'hésitez pas à nous contacter si votre entreprise souhaite participer à la vie du club.

Contacts utiles :

Président : Jacquier Stéphane, pstephanejacquier@free.fr
04 75 53 23 05 / 06 99 81 09 14
École de rugby : Barthélémy Jean-Pierre
jeanpierrebarthelemy@wanadoo.fr - 06 82 24 38 09
Entente Ovaldrome : Piallat Magali
magali.piallat@orange.fr - 06 84 93 59 73
Touch'rugby : Lopez Patricia, jeanpatou.lopez@orange.fr
06 23 44 08 31
Arbitrage : Laurent Manciet, lmanciet@hotmail.com
06 48 63 45 75
Club Partenaires Entreprises : Lagier Damien,
partenaires@rugby-marsanne.fr - 06 07 67 63 14

ACCA DE MARSANNE

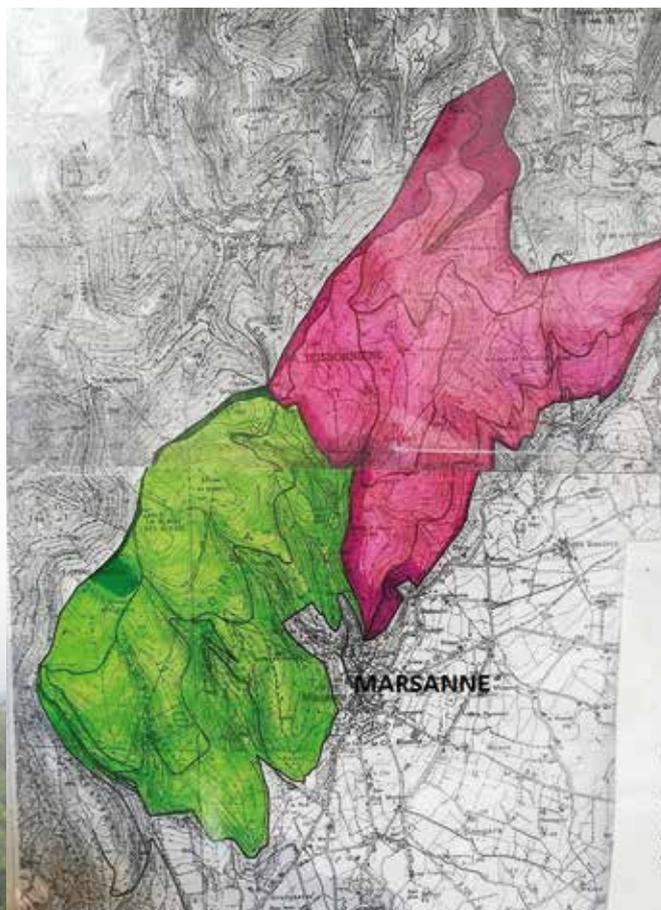
« FORÊT PARTAGÉE »

Dans un souci permanent de sécurité, l'ACCA de Marsanne a décidé de mettre en place un système de « forêt partagée » du 1^{er} septembre au 28 février, selon le calendrier suivant :

- Semaine paire, battue uniquement les jeudis, samedis, dimanches dans la zone « rose » :
à droite de la route D57 dans le sens Marsanne/Mirmande
- Semaine impaire, battue uniquement les jeudis, samedis, dimanches dans la zone « verte » :
à gauche de la route D57 dans le sens Marsanne/Mirmande.

Cette initiative permettra de sécuriser la moitié du massif forestier (plus de 600 hectares) pour les autres usagers.

Stéphane Polnard
Président de l'ACCA de Marsanne



LA RENAISSANCE DU TENNIS MARSANNAIS



Ça a longtemps été un sujet de conversation un peu triste, le tennis avait disparu de Marsanne. Le court était tombé en décrépitude, les enfants du village devaient s'expatrier pour taper la balle, les nombreux touristes qui auraient voulu conjuguer la découverte du village à une activité sportive tennistique étaient frustrés.

Mais depuis quelques mois, un vent nouveau souffle enfin sur les raquettes jusque-là remises au fond des placards. En effet, depuis le printemps dernier, le Tennis club de Marsanne a vu le jour. Mais pas de club de tennis sans un court en état d'accueillir des joueurs !

La première des tâches du nouveau club est donc de trouver le financement pour faire restaurer le court.



Lors de l'affiliation à la Fédération FFT.

De nombreuses initiatives sont lancées : demandes de subventions, financement participatif à travers une campagne Ulule, recherche de sponsors entreprises, tenu d'un stand au marché de Noël...

L'objectif est de pouvoir accueillir, pour des animations, les enfants des écoles marsannaises pour le mois de juin prochain. Alors toutes les aides pour tenir cet objectif sont les bienvenues !

AMIS CYCLOS MARSANNAIS

Le club « Amis Cyclos Marsannais » compte aujourd'hui 45 licenciés dont 15 jeunes (de 8 à 13 ans) de la nouvelle école VTT encadrée par des instructeurs animateurs qualifiés, c'est donc une nouveauté cette année qui mérite d'être encouragée.

Les entraînements ont lieu le mercredi et vendredi, les sorties du week-end se font généralement le dimanche soit en entraînement soit pour une sortie « officielle » en participant à des randonnées organisées par les autres clubs de la fédération, concernant l'école VTT les séances ont lieu pour l'instant le samedi après-midi.

Le club a effectué un séjour d'une semaine à Vic-sur-Cère dans le Cantal et a également participé à l'accompagnement et à la sécurité de manifestations sportives telles que Les Boucles Sud Drôme, La Corima ou encore le Tour Féminin, participation également à la



rencontre des clubs drômois ainsi qu'au Téléthon et les Virades de l'Espoir.

Le temps fort de l'année est l'organisation de notre traditionnelle Randonnée du Muguet qui malgré le mauvais temps a rassemblé 633 personnes pour du vélo de route, du VTT et également de la marche dans notre belle forêt de Marsanne.

Le club est ouvert à tout le monde jeunes et moins jeunes, il n'y a pas d'esprit de compétition mais simplement la découverte et le respect de notre belle région, n'hésitez pas à nous rejoindre.

AMICALE BOULISTE MARSANNAISE

Comme tous les ans, les membres du club ont participé à divers concours organisés par les clubs voisins. Les trois challenges (Perret, Dorier et Fourel) organisés par notre club ont été respectivement gagnés par les équipes Mazollo, Clot et le challenge Dorier a dû être annulé.

L'assemblée générale s'est tenue le 10 octobre, après un vote à bulletin secret pour le poste de Président. C'est Jean-Marie Turpani qui a été élu. Le trésorier en titre Joël Berthe ayant souhaité laisser sa place, c'est André Dorier qui l'a remplacé. Le reste du bureau sans changement.

Cette année encore a eu lieu, le dimanche 25 novembre, la vente de caillettes et boudins grâce à la bonne volonté d'une bonne partie des adhérents.

LE TROU DE LA BALLE

Rendez-vous le samedi 4 mai 2019 à Marsanne pour une nouvelle édition du Marsanne Street Golf.

L'association marsannaise Le Trou de la Balle est heureuse d'annoncer le retour de Marsanne sur le circuit national ! (French City Pro Tour).

Des joueurs et joueuses de toute la France à l'assaut des mythiques trous marsannais.

Toute la journée, initiation à ce jeu/sport et découverte inédite de notre beau village et de ses habitants.



R.U.E. DU SOLEIL

ESPACE D'ÉCHANGES ET DE CONFIANCE

R.U.E. Du Soleil continue de proposer des espaces d'échanges et de confiance où se déploie l'intelligence collective. Des espaces où le rire nous lie, nous relie et nous allie pour résister à l'oppression.

Cette année encore la R.U.E du Soleil porte un projet de rencontres de Théâtre-forum sur le territoire de Montélimar afin de croiser les regards sur la question de l'engagement. Un programme alléchant à découvrir sur notre site Internet (<http://ruedusoleil.org/>).

Nous sommes tous déjà engagé(e)s ! Dans nos familles, dans la société, dans le monde... Nous sommes de fait solidaires les uns des autres. Pourtant nous ressentons tous un fort sentiment d'impuissance, l'impression d'assister aux décisions politiques sans vraiment y prendre part. L'équipe de R.U.E. du Soleil agite nos particules citoyennes et pose le forum au cœur de l'espace public en questionnant nos petits et grands engagements. Faut-il du courage pour s'engager ?

D'autres partenariats se construisent autour des thèmes :
La violence verbale à l'école et le poids des mots.



Puis-je être en bonne santé lorsque que je suis déraciné ?
Comment faire pour demander de l'aide sans être étiquetée comme une personne à assister ?

Concernant le jardin partagé proposé sur la commune, nous restons ouverts pour accueillir d'autres énergies vives et poursuivre ce projet avec vous.

Nous restons à l'écoute des préoccupations locales et actuelles. N'hésitez pas à nous contacter pour proposer une thématique à aborder en conférence populaire sur la commune de Marsanne.

VIE MARSANNAISE

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE

Créé au lendemain des élections municipales, portée par 15 personnes déterminées à faire vivre la démocratie locale, Vie Marsannaise compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents : femmes et hommes de bonne volonté de tous âges (de 21 ans à 80 ans), de tous horizons (étudiants, employés exploitants agricoles, artisans, cadres, retraités, ...).

Une association citoyenne... pourquoi faire ?

- Pour s'indigner
- Pour faire réagir
- Pour inviter à changer de regard
- Pour améliorer le bon fonctionnement démocratique
- Pour développer une communication de proximité

Telles sont les intentions de Vie Marsannaise.

La Lettre Ouverte N° 11 (septembre 2016), sur le manque d'entretien des sources, était un signe d'alerte pouvant impacter sur la vie quotidienne des Marsannais et montrer le risque potentiel d'une contamination de l'eau potable.

Notre seul moyen de communication : la rédaction de Lettre Ouverte (21 rédigées au 15.10.2018).

Elles sont affichées sur l'arbre à palabre quand il n'est pas effeuillé, sur le panneau d'affichage de l'école publique mais également distribuées dans les boîtes aux lettres marsannaises (grâce aux cotisations de nos adhérents la diffusion est possible).

TRIBUNE DE L'OPPOSITION



La source Babouin en photo avant notre alerte et après la diffusion de la lettre... entretenue désormais.

Chaque Lettre Ouverte a traité d'une thématique : avenir de l'eau communale, choix budgétaires du Maire et de sa majorité, D.A.B., urbanisme débridé, les remparts, entretien de la voirie, d'autres sont à venir, les idées ne manquent pas.

Vie Marsannaise s'emploie à présenter les sujets de façon pédagogique, à donner des informations toujours vérifiées (et vérifiables) mais non dénuées d'un brin d'humour pour se mettre au service de l'intérêt général.

Notre source d'inspiration : les conseils municipaux auxquels nous assistons systématiquement depuis 2014 (à noter que ce n'est pas le cas de tous les conseillers municipaux...).

Si vos préoccupations rejoignent celles que nous avons, de ne pas voir la commune de Marsanne se dénaturer et devenir la grande banlieue de Montélimar alors...

Réveillez-vous...

Bougez avec nous !

viemarsannaise@gmail.com - 04 75 01 39 26

JANVIER

• **Dimanche 20** : Shopping saint Valentin par l'association l'Univers du VDI-10 h 30/17 h 30, Espace des Buis, Mode, lingerie, soins du corps, bijoux, loisirs, bien-être. Matin : animations surprises. Après-midi : défilé de mode, démonstration de danse par Evidanse. Initiation aux 1^{ers} secours par les Sapeurs-Pompiers, tombola.

FÉVRIER

- **Samedi 2** : Repas annuel du Rugby Club de Marsanne, Espace des Buis, 20 h 30. Réservation au 06 99 81 09 14.
- **Samedi 2 et dimanche 3** : Les Gazelles, Maison du Cartonnage. Stage voix, Circle song et improvisation vocale avec Sophie Charbit.
- **Dimanche 10** : Loto de l'école Jeanne d'Arc, Espace des Buis 14 h/18 h.
- **Mardi 12** : Assemblée générale de l'Union Marsannaise des Anciens Combattants, à 18 h en mairie.
- **Samedi 16** : Soirée de soutien à l'association « Les dures à cuire » avec Zoufris Maracas, Les Frères Parish, Les Tontons Flingueurs (DJ's). Espace des Buis. Ouverture à 19 h 30 jusqu'à 3 h. Prix : 10 € le prix normal, 15 € le prix solidaire, adhésion à prix libre. Rés./contact/Info : <http://dureacuire.com> ou 06 95 81 55 14, Préventes : <https://ypl.me/9x4>.
- **Dimanche 17 février** : soirée lecture « On avait la jeunesse à soi... ». Textes et extraits de carnets de guerre et de témoignages de la guerre de 1914-1918, avec Anny Blaise Resnik et Brigitte Couston. Organisée par les Amis du Vieux Marsanne, le Comité de jumelage et les Anciens combattants, salle Justice de Paix, 18 h. Ouvert à tous. Entrée 8 €.
- **Vendredi 22 février** : pot de bienvenue pour les nouveaux arrivants, en Mairie, à 19 h.
- **Samedi 23** : Spectacle musical « la paix retrouvée » pour commémorer le centenaire de la fin de la 1^{re} guerre. Textes et airs de l'époque au front ou dans les familles. Spectacle label « 2018 année européenne du patrimoine culturel ». Espace des Buis. Durée : 1 h 15. Entrée libre, chapeau à la sortie au profit d'œuvres caritatives.

MARS

- **Jeu 7** : Assemblée générale des Aînés de saint Félix, salle Justice de Paix en Mairie, 11 h.
- **Samedi 9** : Soirée choucroute dansante, organisée par le Comité de jumelage, Espace des Buis, 20 h, Rés. : grandbaer@orange.fr
- **Samedi 9** : Journée découverte de théâtre, forum organisé par l'association R.u.e. du Soleil, Maison du Cartonnage. Contact/Rés. : 06 62 27 36 68.
- **Vendredi 15** : journée de l'amitié des Patchoulines, Espace des Buis.

- **Samedi 16** : Les Giboulés de Marsanne organisés par ZAMM. Soirée de musiques actuelles. Hip hop, Dub, Electro, Espace des Buis.
- **Jeu 21** : Concours de belote des Aînés de saint Félix, Espace des Buis.
- **Samedi 30** : Loto du Rugby club de Marsanne, Espace des Buis, 20 h 30.
- **Samedi 30 et dimanche 31** : Les Gazelles, Maison du Cartonnage. Stage idem 2 février.

AVRIL

- **Samedi 6 et dim. 7** « D'un atelier à l'autre, dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, dans Marsanne.
- **Samedi 6** : Concert de musique traditionnelle argentine avec Chayera. Quatuor vocal féminin, organisé par les Amis du Vieux Marsanne, Espace des Buis, 20 h. Contact/Rés. : 04 75 90 31 67 ou 06 45 41 29 11. Entrée : 10 €.
- **Samedi 13 et dimanche 14** : Bourse aux Jouets par l'Association des Parents d'Élèves, Espace des Buis.
- **Samedi 27 et dimanche 28** : journées mémoires organisées par Et Lounda. Espace des Buis. Contact/Rés. : 07 69 17 85 30.
- **Dimanche 28** : Dépôt de gerbe des Anciens Combattants à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, à 11 h 30 au monument au Morts.

MAI

- **Mercredi 1^{er}** : Fête du muguet organisée par le Comité des fêtes, centre-village.
- **Samedi 4** : Street Golf, organisé par le Trou de la Balle, centre-village.
- **Mercredi 8** : Fête du vélo organisée par les Amis cyclos, Espace des Buis, randonnée du muguet à partir de 7 h. Voir site des Amis Cyclos.
- **Mercredi 8** : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, suivie d'un vin d'honneur en Mairie, à 11 h 30 au monument au Morts.
- **Samedi 18** : Soirée concert, Espace des Buis organisée par ZAMM.
- **Du mercredi 22 au samedi 25** : Catch impro organisé par Axel Van Exter (Association ITÉ&M), Espace des Buis. Ouverture buvette : 20 h. Ouverture salle : 20 h 30. Début des spectacles : 21 h.
- **Dimanche 26 mai** : Élections européennes, Salle Justice de Paix.

JUIN

- **Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16** : gala de danse de la MJC Marsanne, Espace des Buis.
- **Samedi 15** : Kermesse du Rugby Club de Marsanne à la Féria de Saint-Marcel-Lès-Sauzet. Rés. : 06 99 81 09 14.
- **Samedi 22 juin** : Fête de la Musique organisée par ZAMM, centre-village.
- **Vendredi 28** : Fête de l'école publique, Espace des Buis.

IMPORTANT :

E il piano va, un récital de Sylvie Sagot-Duvauroux sera programmé en 2019 ainsi qu'un stage en juillet. Pour toute information (dates, programme, lieu exact) : Monique Supiot 06 78 82 44 18
Comité de Jumelage, tous les premiers jeudis du mois : Stammtisch à partir de 18 h 30. Pour le lieu consulter le site de la mairie, rubrique agenda !

- **Samedi 29 et dimanche 30** : Kermesse de l'école Jeanne d'Arc, Espace des Buis.

JUILLET

- **Du lundi 8 au vendredi 12** : Journées Mémoires par Et Lounda. Maison du Cartonnage. Contact/Rés. : 07 69 17 85 30.
- **Du lundi 8 au lundi 22** : Expositions de photos par les Amis du Vieux Marsanne, salle Justice de Paix en Mairie, tous les jours 10 h - 12 h / 16 h - 18 h 30.
- **Dimanche 14 juillet** : Les Arts Perchés organisés par la Municipalité en collaboration avec l'Association des Amis du Vieux Marsanne, dans le vieux village.
- **Du vendredi 26 au lundi 29** : Voyage à Oberaula organisé par le Comité de jumelage. Contact/Rés. : grandbaer@orange.fr

AOÛT

- **Mardi 14 et mercredi 15** : Fête votive, centre-village.
- **Vendredi 16** : Concours de boules par l'Amicale bouliste marsannaise, place du champ de Mars, centre-village, à partir de 14 h. Ouvert à tous.

SEPTEMBRE

- **Du jeudi 12 au vendredi 14** : Ze festival 9 organisé par ZAMM. Espace des Buis.
- **Samedi 28** : Concours de boules lyonnaises poule promo inscrit au calendrier CDB organisé par l'Amicale bouliste marsannaise. Repas à midi à l'Espace des Buis.

OCTOBRE

- **Samedi 19 et dimanche 20** : Mad Poker. Espace des Buis.
- **Dimanche 27** : Loto des Aînés de saint Félix. Espace des Buis.

NOVEMBRE

- **Lundi 11** : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France, suivie d'un vin d'honneur en Mairie.
- **Samedi 16 et dimanche 17** : Cochonaille organisée par la Batterie-Fanfare, Espace des Buis.
- **Samedi 23 et dimanche 24** : sainte Cécile organisée par la Batterie-fanfare, Espace des Buis.

NOVEMBRE/DÉCEMBRE

- **Samedi 30 nov. et dimanche 1^{er} dec** : fabrication de couronnes de l'Avent, par le Comité de jumelage. Maison du cartonnage. Rés. : grandbaer@orange.fr

DÉCEMBRE

- **Vendredi 6 et samedi 7** : Téléthon organisé par le Défi Téléthon, Espace des Buis.
- **Samedi 7 et dimanche 8** : Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes, centre village.

NAISSANCES

- Marin LANGLOIS, 3 janvier,
- Melissa GOUHIER, 14 avril,
- Adriel JALE ME LLUVIA, 6 août,
- Liana ISAMBERT GAUTHEY, 10 septembre,
- Victoria DEBORD, 24 septembre,
- Anouk LEVESQUE, 24 octobre,
- Alan MATUSAK, 15 novembre,
- Clément DURAND, 11 décembre.

MARIAGES

- Jean-Pierre ROSSIGNOL et Sylvie LEPERS, 26 mai,
- Benjamin PERRINET et Jennifer DUMAS, 2 juin,
- Alexandre LAURENT et Karine FRAISON, 16 juin,
- Franck RUIZ et Aurore PERDRIZET, 7 juillet,
- Adrien DE LIEDEKERKE BEAUFORT et Blandine CATI ANI, 21 juillet,
- Yann BAUDELOCQ et Mylène GOULET, 31 juillet,
- Sylvain MICHELON et Karine BAZEI, 22 septembre.



Laurine LHUILLIER
petite-fille du maire
née le 2 décembre.

DÉCÈS

- Pierre COURTY, 6 février,
Jacques DEVILLE, 5 mars,
Paulette LACHAVE, 6 mars,
Pascal MONIER, 15 avril,
Georges MARCADAL, 27 avril,
Gilbert DEBOS, 8 juin,
Patrick REGAL, 9 mai,
Cécile MONIER, 30 mai,
Chantal LEO, 11 août,
Anne FIERE, 1^{er} septembre,
Marc LOUDET, 24 juillet,
Dominica QUARANTA, 25 juillet,
Jocelyne LOUDET, 9 août,
Alice FAQUIN, 21 septembre,
Jeannine REYNAUD, 23 septembre,
Loreta QUAGLIERI, 29 septembre,
Suzanne ANTHERION, 3 octobre,
Françoise MAUPIN, 9 novembre,
Yassine BEN KHALIFA, 10 novembre,
Maurice ARNOUX, 13 novembre,
Claude MILLIER, 21 décembre.

INFORMATIONS PRATIQUES

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

POUR 1 EURO, VOYAGEZ DANS L'AGGLO !

Le transport à la demande, dans une voiture Montélibus, est une alternative de mobilité pour les habitants qui n'ont pas de ligne de bus. Un chauffeur vient à l'heure convenu et sur un lieu prédéfini pour transporter le voyageur.

Ce service facilite les déplacements entre les communes de l'agglomération, par exemple, vers le marché de Cléon-d'Andran le vendredi, vers des itinéraires de randonnées au départ de Marsanne ou l'hôpital de Montélimar...

4 lignes relient les communes de l'Agglo entre elles et à Montélimar

- TAD1** SAUZET / LA LAUPIE / CONDILLAC / SAVASSE / MONTÉLIMAR
- TAD2** MARSANNE / ROYNAC / CLÉON / MANAS / CHAROLS / ST-GERVAIS / BONLIEU / MONTÉLIMAR
- TAD3** PORTES EN V. / LA TOUCHE / ROCHFORT EN V. / PUYGIRON / MONTÉLIMAR
- TAD4** ESPELUCHE / ALLAN / MONTÉLIMAR



Lancé en janvier 2016, le transport à la demande a transporté son millième voyageur courant septembre.

Comment réserver ?

Téléphoner au 04 75 01 42 02 la veille avant 17 h pour un déplacement le lendemain matin et au moins 2 heures avant votre départ pour un déplacement l'après-midi.

Quel tarif ?

La tarification est la même que sur le réseau Montélibus. Validez votre carte OÙRA à la montée dans le véhicule ou achetez un billet unité à 1 € auprès du conducteur.

HORAIRES DE BUS LIGNE 34

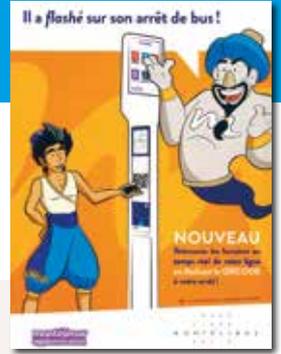
DU LUNDI AU VENDREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE

MONTÉLIMAR → CLÉON D'ANDRAN

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à V	L à V	Me	L à V	Me	LMJV	L à V	L à V
Montélimar Gare	06:05	07:30	11:35	12:20	16:00	16:05	17:20	18:20
De Gaulle - quai 1	06:07	07:33	11:37	12:22	16:02	16:08	17:23	18:22
Bd. Meynod	06:08	07:35	11:38	12:23	16:03	16:09	17:24	18:23
Pont de la Libération	06:08	07:36	11:39	12:24	16:04	16:11	17:26	18:24
Place du Fust	06:09	07:37	11:40	12:25	16:05	16:12	17:27	18:25
Chemin du Roublon	06:09	07:37	11:40	12:25	16:05	16:12	17:27	18:25
Chapellerie	06:10	07:39	11:42	12:27	16:07	16:14	17:29	18:27
Hôpital	06:12	07:40	11:44	12:29	16:09	16:16	17:31	18:29
La Tulerie	06:14	07:45	11:46	12:31	16:11	16:18	17:33	18:31
Saint-Marcel-Les-Sauzet Village	06:16	07:45	11:48	12:33	16:13	16:20	17:35	18:33
Le Panorama	06:17	07:46	11:49	12:34	16:14	16:21	17:36	18:34
Sauzet Village	06:19	07:48	11:51	12:36	16:16	16:23	17:38	18:36
Chemin des Oliviers	06:20	07:49	11:52	12:37	16:17	16:24	17:39	18:37
La Laupe Mairie	06:22	07:50	11:54	12:39	16:19	16:26	17:41	18:39
Les Restouins	-	07:52	11:55	12:40	-	16:27	17:42	18:40
La Laupe Plane	-	07:52	11:55	12:40	-	16:27	17:42	18:40
Serres Vidal	-	07:53	11:56	12:41	-	16:28	17:43	18:41
La Grangeasse	-	07:54	11:57	12:42	-	16:29	17:44	18:42
La Rue	-	07:55	11:58	12:43	-	16:30	17:45	18:43
Marsanne Village	-	07:57	12:00	12:45	-	16:32	17:47	18:45
Le Fournil	-	07:58	12:01	12:46	-	16:33	17:48	18:46
Les Rabibols	-	07:59	12:02	12:47	-	16:34	17:49	18:47
Chemin des Plantas	-	08:00	12:03	12:48	-	16:35	17:50	18:48
Royzac Village	-	08:02	12:05	12:50	-	16:37	17:52	18:50
Fargeon	06:23	-	-	-	16:21	-	-	19:07
Marsanne Route de Saint-Gervais	06:25	-	-	-	16:23	-	-	19:04
Cléon d'Andran Route de Montélimar	06:27	-	-	-	16:25	-	-	19:02
Puy Saint-Martin Village	06:38	-	12:10	12:55	-	16:42	17:57	18:55
Cléon d'Andran Collège de Serres	06:50	08:10	12:15	13:00	16:30	16:47	18:02	19:00

CLÉON D'ANDRAN → MONTÉLIMAR

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à V	L à V	L à V	L à V	L à V	Me	L à V	LMJV	Me	LMJV	L à V
Puy Saint-Martin Village	06:58	-	08:00	-	-	-	12:55	-	-	-	17:57
Cléon d'Andran Collège de Serres	06:52	-	08:05	08:12	08:15	12:25	13:05	15:50	16:35	17:00	18:10
Route de Montélimar	-	-	-	-	-	08:18	-	-	-	-	-
Route de St Gervais	-	-	-	-	-	08:21	-	-	-	-	-
Fargeon	-	-	-	-	-	08:24	-	-	-	-	-
Royzac Village	06:41	-	08:17	-	12:50	13:10	15:55	16:40	17:05	18:15	
Chemin des Plantas	06:45	-	08:18	-	12:51	13:11	15:56	16:41	17:06	18:16	
Les Rabibols	06:47	-	08:19	-	12:52	13:12	15:57	16:42	17:07	18:17	
Le Fournil	06:49	-	08:21	-	12:54	13:14	15:59	16:44	17:09	18:19	
Marsanne Village	06:52	-	08:23	-	12:56	13:16	16:00	16:46	17:11	18:21	
La Rue	06:54	-	08:25	-	12:58	13:18	16:02	16:48	17:13	18:23	
La Grangeasse	06:55	-	08:26	-	12:59	13:19	16:04	16:49	17:14	18:24	
Serres Vidal	06:54	-	08:27	-	12:40	13:20	16:05	16:50	17:15	18:25	
Chemin de la Plane	06:57	-	08:28	-	12:41	13:21	16:06	16:51	17:16	18:26	
Les Restouins	06:58	-	08:29	-	12:42	13:22	16:07	16:52	17:17	18:27	
La Laupe Mairie	07:00	07:02	08:31	08:28	12:43	13:23	16:08	16:53	17:18	18:28	
Chemin des Oliviers	-	07:04	-	08:30	12:45	13:25	16:10	16:55	17:20	18:30	
Sauzet Village	-	07:05	-	08:31	12:46	13:26	16:11	16:56	17:21	18:31	
Le Panorama	-	07:07	-	08:33	12:48	13:28	16:13	16:58	17:23	18:33	
Saint-Marcel-Les-Sauzet Village	-	07:09	-	08:35	12:50	13:30	16:15	17:00	17:25	18:35	
La Tulerie	07:08	07:11	08:37	08:37	12:52	13:32	16:17	17:02	17:27	18:37	
Hôpital	07:10	07:13	08:39	08:39	12:54	13:34	16:19	17:04	17:29	18:39	
Chapellerie	07:11	07:14	08:40	08:40	12:55	13:35	16:20	17:05	17:30	18:40	
Chemin du Roublon	07:12	07:15	08:41	08:41	12:56	13:36	16:21	17:06	17:31	18:41	
Place du Fust	07:14	07:16	08:42	08:42	12:57	13:37	16:22	17:07	17:32	18:42	
Bd. Meynod	07:16	07:18	08:43	08:43	12:58	13:38	16:23	17:08	17:33	18:43	
Théâtre	07:18	07:20	08:45	08:45	12:59	13:39	16:24	17:09	17:34	18:44	
De Gaulle - quai 4	-	07:22	08:47	08:47	13:01	13:41	16:26	17:11	17:36	18:46	
De Gaulle - quai 1	07:20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Montélimar Gare	07:25	07:25	08:49	08:49	13:03	13:43	16:28	17:13	17:38	18:48	



DU LUNDI AU VENDREDI PETITES VACANCES - SAMEDI ET ÉTÉ

MONTÉLIMAR → CLÉON D'ANDRAN

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à S	L à S	L à S	L à S	L à S
Montélimar Gare	07:40	12:20	16:00	17:20	18:20
De Gaulle - quai 1	07:42	12:22	16:02	17:22	18:22
Bd. Meynod	07:43	12:23	16:03	17:23	18:23
Pont de la Libération	07:44	12:24	16:04	17:24	18:24
Place du Fust	07:45	12:25	16:05	17:25	18:25
Chemin du Roublon	07:45	12:25	16:05	17:25	18:25
Chapellerie	07:47	12:27	16:07	17:27	18:27
Hôpital	07:49	12:29	16:09	17:29	18:29
La Tulerie	07:51	12:31	16:11	17:31	18:31
Saint-Marcel-Les-Sauzet Village	07:53	12:33	16:13	17:33	18:33
Le Panorama	07:54	12:34	16:14	17:34	18:34
Sauzet Village	07:56	12:36	16:16	17:36	18:36
Chemin des Oliviers	07:57	12:37	16:17	17:37	18:37
La Laupe Mairie	07:58	12:38	16:18	17:38	18:38
Les Restouins	08:00	12:40	-	17:40	18:40
La Laupe Plane	08:00	12:40	-	17:40	18:40
Serres Vidal	08:01	12:41	-	17:41	18:41
La Grangeasse	08:02	12:42	-	17:42	18:42
La Rue	08:03	12:43	-	17:43	18:43
Marsanne Village	08:05	12:45	-	17:45	18:45
Le Fournil	08:06	12:46	-	17:46	18:46
Les Rabibols	08:07	12:47	-	17:47	18:47
Chemin des Plantas	08:08	12:48	-	17:48	18:48
Royzac Village	08:10	12:50	-	17:50	18:50
Fargeon	-	-	16:21	-	19:07
Marsanne Route de Saint-Gervais	-	-	16:23	-	19:04
Cléon d'Andran Route de Montélimar	-	-	16:25	-	19:02
Puy Saint-Martin Village	08:15	12:55	-	17:55	18:55
Cléon d'Andran Collège de Serres	08:20	13:00	16:30	18:00	19:00

CLÉON D'ANDRAN → MONTÉLIMAR

JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à V	L à S	L à S	L à S	L à S
Puy Saint-Martin - Village*	06:55	08:05	12:55	-	17:55
Cléon d'Andran - Collège de Serres	06:50	08:20	13:05	16:35	18:30
Cléon d'Andran - Route de Montélimar	06:48	-	-	-	-
Marsanne - Route de Saint-Gervais	06:45	-	-	-	-
Fargeon	06:43	-	-	-	-
Royzac - Village	07:00	08:25	13:10	16:40	18:15
Chemin des Plantas	07:01	08:26	13:11	16:41	18:16
Les Rabibols	07:02	08:27	13:12	16:42	18:17
Le Fournil	07:04	08:29	13:14	16:44	18:19
Marsanne - Village	07:06	08:31	13:16	16:46	18:21
La Rue	07:08	08:33	13:18	16:48	18:23
La Grangeasse	07:09	08:34	13:19	16:49	18:24
Serres Vidal	07:10	08:35	13:20	16:50	18:25
La Laupe - La Plane	07:11	08:36	13:21	16:51	18:26
Les Restouins	07:12	08:37	13:22	16:52	18:27
La Laupe - Mairie	07:13	08:38	13:23	16:53	18:28
Chemin des Oliviers	07:15	08:40	13:25	16:55	18:30
Sauzet - Village	07:16	08:41	13:26	16:56	18:31
Le Panorama	07:18	08:43	13:28	16:58	18:33
Saint-Marcel-Les-Sauzet - Village	07:20	08:45	13:30	17:00	18:35
La Tulerie	07:22	08:47	13:32	17:02	18:37
Hôpital	07:24	08:49	13:34	17:04	18:39
Chapellerie	07:25	08:50	13:35	17:05	18:40
Chemin du Roublon	07:26	08:51	13:36	17:06	18:41
Place du Fust	07:27	08:52	13:37	17:07	18:42
Bd. Meynod	07:28	08:53	13:38	17:08	18:43
Théâtre	07:29	08:54	13:39	17:09	18:44
De Gaulle quai 4	07:31	08:56	13:41	17:11	18:46
Montélimar - Gare	07:33	08:58	13:43	17:13	18:48

Nota : des renforts existent sur la ligne 34 pour le collège de Cléon d'Andran.

<http://www.montelibus.fr>

* Tarification départementale

** Dépose uniquement

LàV : circule du lundi au vendredi

LMJV : circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Me : circule uniquement le mercredi

LàS : circule du lundi au samedi

MÉDECINS DE GARDE

Sous réserve de modifications

GARDE DE SEMAINE (EN NOIR) - GARDE DE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS (EN ROUGE)

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 1 PIBOYEU	V 1	V 1	L 1 BLANC	M 1 GERARD	S 1 DREYON
M 2 MOUGIN	S 2 GERARD	S 2 PIBOYEU	M 2 DOUX	J 2 PINAY	D 2 DREYON
J 3 PIBOYEU	D 3 GERARD	D 3 PIBOYEU	M 3 MOUGIN	V 3	L 3 DREYON
V 4	L 4 LAINE	L 4 DREYON	J 4 PIBOYEU	S 4 SCHMIT	M 4 PELLEN
S 5 ALTMAN	M 5 BEY/SCHMIT	M 5 SAVOURNIN	V 5	D 5 SCHMIT	M 5 ALTMAN
D 6 ALTMAN	M 6 GIRARDET	M 6 ALTMAN	S 6 DOUX	L 6 LAINE	M 6 GERARD
L 7 DOUX	J 7 GERARD	J 7 PINAY	D 7 DOUX	M 7 SAVOURNIN	V 7
M 8 PELLEN	V 8	V 8	L 8 BLANC	M 8 SCHMIT	S 8 MOUGIN
M 9 MOUGIN	S 9 PINAY	S 9 SAVOURNIN	M 9 DOUX	J 9 PINAY	D 9 MOUGIN
J 10 PIBOYEU	D 10 PINAY	D 10 SAVOURNIN	M 10 MOUGIN	V 10	L 10 MOUGIN
V 11	L 11 LAINE	L 11 DREYON	J 11 PIBOYEU	S 11 GERARD	M 11 PELLEN
S 12 MOUGIN	M 12 BEY/SCHMIT	M 12 SAVOURNIN	V 12	D 12 GERARD	M 12 ALTMAN
D 13 MOUGIN	M 13 GIRARDET	M 13 ALTMAN	S 13 MOUGIN	L 13 LAINE	J 13 GERARD
L 14 DOUX	J 14 GERARD	J 14 PINAY	D 14 MOUGIN	M 14 SAVOURNIN	V 14
M 15 PELLEN	V 15	V 15	L 15 BLANC	M 15 GIRARDET	S 15 SAVOURNIN
M 16 MOUGIN	S 16 SAVOURNIN	S 16 PELLEN	M 16 DOUX	J 16 PINAY	D 16 SAVOURNIN
J 17 PIBOYEU	D 17 SAVOURNIN	D 17 PELLEN	M 17 MOUGIN	V 17	L 17 DREYON
V 18	L 18 LAINE	L 18 DREYON	J 18 PIBOYEU	S 18 PINAY	M 18 PELLEN
S 19 PELLEN	M 19 BEY/SCHMIT	M 19 SAVOURNIN	V 19	D 19 PINAY	D 19 ALTMAN
D 20 PELLEN	M 20 GIRARDET	M 20 ALTMAN	S 20 GIRARDET	L 20 LAINE	J 20 GERARD
L 21 DOUX	J 21 GERARD	J 21 PINAY	D 21 GIRARDET	M 21 SAVOURNIN	V 21
M 22 PELLEN	V 22	V 22	L 22 GIRARDET	M 22 GIRARDET	S 22 PIBOYEU
M 23 MOUGIN	S 23 LAINE	S 23 SCHMIT	M 23 DOUX	J 23 PINAY	D 23 PIBOYEU
J 24 PIBOYEU	D 24 LAINE	D 24 SCHMIT	M 24 MOUGIN	V 24	L 24 DREYON
V 25	L 25 LAINE	L 25 DREYON	J 25 PIBOYEU	S 25 PELLEN	M 25 PELLEN
S 26 DREYON	M 26 BEY/SCHMIT	M 26 SAVOURNIN	V 26	D 26 PELLEN	M 26 ALTMAN
D 27 DREYON	M 27 GIRARDET	M 27 ALTMAN	S 27 MOUGIN	L 27 LAINE	J 27 GERARD
L 28 DOUX	J 28 GERARD	J 28 PINAY	D 28 MOUGIN	M 28 SAVOURNIN	V 28
M 29 PELLEN	V 29	V 29	L 29 BLANC	M 29 GIRARDET	S 29 PINAY
M 30 MOUGIN	S 30 DREYON	S 30 DREYON	M 30 DOUX	J 30 DOUX	D 30 PINAY
J 31 PIBOYEU	D 31 DREYON	D 31 DREYON		V 31	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L 1 DOUX	J 1 MOUGIN	D 1 SAVOURNIN	M 1 DOUX	V 1 GIRARDET	D 1 DOUX
M 2 ALTMAN	V 2	L 2 PELLEN	M 2 MOUGIN	S 2 GIRARDET	L 2 PELLEN
M 3 GIRARDET	S 3 BLANC	M 3 GIRARDET	J 3 PINAY	D 3 GIRARDET	M 3 SAVOURNIN
J 4 DREYON	D 4 BLANC	M 4 ALTMAN	V 4	L 4 DREYON	M 4 ALTMAN
V 5	L 5 LAINE	J 5 PIBOYEU	S 5 SAVOURNIN	M 5 SAVOURNIN	J 5 GERARD
S 6 PELLEN	M 6 PINAY	V 6	D 6 SAVOURNIN	M 6 GIRARDET	V 6
D 7 PELLEN	M 7 GERARD	S 7 GIRARDET	L 7 LAINE	J 7 PIBOYEU	S 7 GIRARDET
L 8 DOUX	J 8 MOUGIN	D 8 GIRARDET	M 8 DOUX	V 8	D 8 GIRARDET
M 9 ALTMAN	V 9	L 9 PELLEN	M 9 MOUGIN	S 9 SAVOURNIN	L 9 PELLEN
M 10 GIRARDET	S 10 PINAY	M 10 GIRARDET	J 10 PINAY	D 10 SAVOURNIN	M 10 SAVOURNIN
J 11 DREYON	D 11 PINAY	M 11 ALTMAN	V 11	L 11 SAVOURNIN	M 11 ALTMAN
V 12	L 12 LAINE	J 12 PIBOYEU	S 12 DREYON	M 12 SAVOURNIN	J 12 GERARD
S 13 DREYON	M 13 PINAY	V 13	D 13 DREYON	M 13 GIRARDET	V 13
D 14 DREYON	M 14 GERARD	S 14 PIBOYEU	L 14 LAINE	J 14 PIBOYEU	S 14 SAVOURNIN
L 15 DOUX	J 15 MOUGIN	D 15 PIBOYEU	M 15 DOUX	V 15	D 15 SAVOURNIN
M 16 ALTMAN	V 16	L 16 PELLEN	M 16 MOUGIN	S 16 ALTMAN	L 16 PELLEN
M 17 GIRARDET	S 17 ALTMAN	M 17 GIRARDET	J 17 PINAY	D 17 ALTMAN	M 17 SAVOURNIN
J 18 DREYON	D 18 ALTMAN	M 18 ALTMAN	V 18	L 18 DREYON	M 18 ALTMAN
V 19	L 19 LAINE	J 19 PIBOYEU	S 19 MOUGIN	M 19 SAVOURNIN	J 19 GERARD
S 20 GERARD	M 20 PINAY	V 20	D 20 MOUGIN	M 20 GIRARDET	V 20
D 21 GERARD	M 21 GERARD	S 21 DOUX	L 21 LAINE	J 21 PIBOYEU	S 21 LAINE
L 22 DOUX	J 22 MOUGIN	D 22 DOUX	M 22 DOUX	V 22	D 22 LAINE
M 23 ALTMAN	V 23	L 23 PELLEN	M 23 MOUGIN	S 23 PIBOYEU	L 23 PELLEN
M 24 GIRARDET	S 24 MOUGIN	M 24 GIRARDET	J 24 PINAY	D 24 PIBOYEU	M 24 SAVOURNIN
J 25 DREYON	D 25 MOUGIN	M 25 ALTMAN	V 25	L 25 DREYON	M 25 DREYON
V 26	L 26 LAINE	J 26 PIBOYEU	S 26 PELLEN	M 26 SAVOURNIN	J 26 GERARD
S 27 LAINE	M 27 PINAY	V 27	D 27 PELLEN	M 27 GIRARDET	V 27
D 28 LAINE	M 28 GERARD	S 28 DREYON	L 28 LAINE	J 28 PIBOYEU	S 28 PINAY
L 29 DOUX	J 29 MOUGIN	D 29 DREYON	M 29 DOUX	V 29	D 29 PINAY
M 30 ALTMAN	V 30	L 30 PELLEN	M 30 MOUGIN	S 30 DOUX	L 30 PELLEN
M 31 GIRARDET	S 31 SAVOURNIN		J 31 PINAY		M 31 SAVOURNIN

ALTMAN 04 75 90 10 43 - BLANC 04 75 90 11 25 - DOUX 04 75 51 35 60 - DREYON 04 75 90 30 61 - GERARD 04 75 50 64 03 - GIRARDET 04 75 46 73 24 - LAINE 04 75 04 82 02
 PELLEN 04 75 51 91 17 - PIBOYEU 04 75 50 64 03 - PINAY 04 75 46 22 38 - SAVOURNIN 04 75 46 11 00 - SCHMIT 04 75 46 71 02

Pleine lune ○ - Dernier quartier ◐ - Nouvelle lune ● - Premier quartier ◑ | Zone A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers. Zone B : académies de Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg. Zone C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

À MARSANNE - CODE POSTAL 26740

Habitants : 1397 - Altitude 220 m

ADMINISTRATIONS

Maire : M. Thierry LHUILLIER
Mairie - 1 avenue Albin Davin
Tél. : 04 75 90 32 79
mail : secretariat@mairie-marsanne.fr
site : www.mairie-marsanne.fr
Agence postale (en mairie)
Tél. : 04 75 46 79 56

OFFICE DU TOURISME

1, Av. Albin Davin, Tél. : 04 75 90 31 59
– Fermé de novembre à mars.
– Ouvert du 29 mars au 30 juin et du 1^{er} septembre au 31 octobre du jeudi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé les lundis et mardis durant cette période.
– Juillet/août du lundi au dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, tous les jours.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Route de Cléon d'Andran
voir en Mairie

ENSEIGNEMENT

– Groupe scolaire Émile Loubet
avenue de Baillancourt
Tél. : 04 75 90 33 37
– École Jeanne d'Arc
30 rue Jeanne d'Arc
Tél. : 04 75 90 32 75

CULTURE & LOISIRS

– Bibliothèque, 1 place Auguste Canon
Tél. : 04 75 90 37 76
– Salle des fêtes, Espace des Buis,
route de Cléon d'Andran
Voir en Mairie
– MJC, 140 chemin des Buis
Tél. : 04 75 91 05 88

GENDARMERIE Tél. : 04 75 90 30 10

SANTÉ

– Centre Hospitalier
Tél. : 04 75 53 40 00
– SAMU 26 Tél. : 15

– SMUR Montélimar
Tél. : 04 75 53 41 60
– Clinique Kennedy Tél. : 04 75 00 35 00
– Pompiers : 18
– Cabinet infirmier
16 avenue René Chartron
Tél. : 04 75 54 51 23
Valérie LAGARDE Tél. : 06 13 60 08 23
Nathalie GABION Tél. : 06 14 60 54 60
– Maison de retraite
Résidence des Coteaux
Tél. : 04 75 52 09 65
– Ostéopathe, Avenue René Chartron
Étienne KAST Tél. : 06 28 49 75 46

PETITE ENFANCE

Accueil de loisirs - Cléon
– Ma poussière d'étoiles
et Croqu'soleil Tél. : 04 75 90 40 00
– Relais assistantes maternelles
Tél. : 04 75 91 00 76
– Alsh de terre à lune
Tél. : 04 75 90 17 24
La Laupie
– Ma terre câline Tél. : 04 75 46 11 97
Sauzet
– Alsh la planète enchantée
Tél. : 04 75 46 41 02

DÉCHÈTERIE LA LAUPIE

Lundi, mercredi vendredi et samedi de
9-12 h et 14-17 h 30
Tél. : 04 75 91 07 36

SPORTS

– Amicale bouliste, Mairie
– Cyclos Marsannais
Président : Sylvie Claron
Mail : sylartal@gmail.com
Tél. : 06 43 41 59 65
– RCCM - Rugby Club du canton de
Marsanne
Président : Stéphane Jacquier
Mail : pstephanejacquier@free.fr
Tél. : 06 99 81 09 14
– Gymnase G. Sauvan Cléon
Tél. : 04 75 01 42 37

COMMERCES ET SERVICES

RESTAURANTS

– Les Aubergistes, Place Auguste Canon, Tél. : 04 75 90 32 35
– Le Globe, Rue Marquise,
www.leglobe26-marsanne.fr
☎ 04 75 90 32 09
– L'Atelier, Place Émile Loubet
☎ 04 75 90 36 75
– La Cote D 1000, 1, Rue du Comte de Poitiers, ☎ 04 75 90 37 58
– La Vivande
Route de Cléon d'Andran
☎ 04 75 51 27 53 - 06 32 65 02 69
– Harmonia Pizza
5, Rue du Comte de Poitiers
☎ 04 27 58 92 92

CAMPING des BASTETS

www.campinglesbastets.com
335, Ch. Camping ☎ 04 75 90 35 03

COMMERCES

– Boulangerie Clapot, Le Village
☎ 04 75 90 32 64
– Bijouterie Arnault, Av. Albin Davin
☎ 04 75 90 33 47
– Boucherie Tomas, 3 Av. R. Chartron
☎ 04 75 51 27 52
– VIVAL alimentation, supérette
av. René Chartron ☎ 04 75 90 34 77
– Les Jardins du Papé / Légumes bio
90 Chemin de la Prairie
Les Bastets, ☎ 06 07 60 13 95
– Le Grenier des Couleurs
Abat-jour – patine sur meuble
Rue Comte de Poitiers
☎ 06 84 86 33 00
– Le Point du Jour : faiences - poterie
Le vieux village, 3 rue Saint-Claude
☎ 04 75 90 31 06
– Tabac-presse Le Marsannais
10 Le Village, ☎ 04 75 90 32 69
– Libertexte, 3 et, 7 Av. Albin Davin
☎ 07 81 88 16 37
– Secret d'été, boutique de cadeaux,
7 av. R. Chartron, ☎ 09 51 67 52 69

COIFFEURS

– Le Studio Marsannais
Rue du Comte de Poitiers
☎ 04 75 90 32 76
– L'Hair PIN UP, 1 allée des Tilleuls Tél.
☎ 06 98 45 24 50

TAXIS

– Taxi Marsannais, pl. Auguste Canon
☎ 06 09 32 74 58
– Taxi Vincent, rue Comte de Poitiers,
☎ 06 32 06 28 58

Marsanne Info n° 10 - Décembre 2018 - Sous la responsabilité de la municipalité et d'Isabelle Comte, conseillère municipale. Sous réserve d'erreurs typographiques.
Remerciements à MBE pour la relecture ainsi qu'à toutes les associations pour leur contribution et leur participation dans la rédaction d'articles et la fourniture de photos.
Crédit photographique : DR (droits réservés).

Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées.

Création, Impression, Régie publicitaire : Imprimerie du Faubourg Compographie
59 avenue Jean Jaurès - 26200 Montélimar - 04 75 91 83 00 - www.compographie.fr



CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
SALLES DE BAINS - DÉPANNAGE
CHAUFFE-EAU SOLAIRE - ZINGUERIE



Tél. 04 75 01 48 48
8, avenue Gaston Vernier
P.A. du Meyrol - 26200 MONTÉLIMAR
www.audigier-sautel.com
contact@audigier-sautel.fr

*Résidence
des Coteaux de Marsanne*
des Coteaux de Marsanne



2, rue de la Gendarmerie
26740 MARSANNE
Tél. 04 75 52 09 65
*Accueil de personnes âgées
à la journée
Hébergement permanent
et temporaire*



Chachuat Ent.
Olivier Chachuat

- Plâtrerie - Peinture
- Isolation
- Revêtement de sol
- Aménagement intérieur

Le Village - 26740 Marsanne
Tél. : **06 68 15 54 02**
Mail : olivier.chachuat@hotmail.fr



L'Hair pin up

Coiffure à domicile
06.98.45.24.50
1, allée des Filliculs
26740 Marsanne

 *L'Hair pin up*



**NOUVEAU À
MARSANNE**
Boucherie - Charcuterie

3 Avenue René Chartron - 26740 Marsanne
04 75 51 27 52
Du mardi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30
Le dimanche de 8 h à 13 h **Boucherie Charcuterie Tomas** 

PAUSE
Beauté
Soins Esthétiques Bio
et Bien-Etre

Massages
Bien-être
Soins
visage BIO
Maquillage Mariée

 **06.03.23.69.00**  rachelpausebeaute

Maison Paramédicale - 65 Route de Marsanne
26450 Cléon d'Andran



Vos menuiseries à vos mesures

140, Route de Condillac - 26740 Sauzet - sarl.ema@orange.fr
Tél. 04 75 46 72 85 - Fax 04 75 46 71 61

Menuiseries extérieures / Intérieures BOIS - PVC - ALU

Naldeo Conception et Suivi de travaux
INGÉNIEUR & CONSEIL
Études d'Environnement

DIRECTION OPÉRATIONNELLE AUVERGNE RHÔNE-ALPES
4, rue Montgolfier 130 Route de Chateauneuf - CS 50 118
07200 AUBENAS 26203 Montélimar Cedex
Tél. 04 75 35 44 88 Tél. 04 75 92 05 70
direction.aura@naldeo.com



6h-23h
365jrs/ans

FITBOX
Ma salle de sport de proximité
à Body'Style

Cardio-training Prof. diplômée
Musculature Suivi personnalisé

www.FITBOX.FR

Renseignements : 04 75 04 38 40
Rue des artiliers - 26450 Cléon d'Andran

TRAITEMENT DES CHARPENTES // ISOLATION DES COMBLES
NETTOYAGE ET TRAITEMENT DES TUILLES // SABLAGÉ
TRAITEMENT CONTRE LES CHAMPIGNONS LIGNIVORES






GIBERT
TRAITEMENT ISOLATION

injection merrule boilage

ZAE de Champagne
25, rue Louis Gillot
07300 TOURNON-SUR-RHÔNE
Tél. 04 75 07 23 60
Fax 04 75 07 19 13

LAMASTRE
Tél. 04 75 06 43 43
www.gibert-traitement-bois.fr
contact@etsgibert.fr



Gamme standard ou sur mesure
Livraison et montage à domicile

FABRICANT CONSTRUCTEUR BOIS

Abris de jardin - Auvents
Abris d'animaux - Garages
Gloriettes - Ranges bûches
Chalets - Kiosques
Mobilier de jardin





Rue Sainte Catherine - 26270 LORLIOL - Tél. : 04 75 61 36 69
loriol@foresta.fr - www.foresta.fr

TAXI
VINCENT Conventionné CPAM
 06 - 32 - 06 - 28 - 58
MARSANNE


Batival
 entreprise du bâtiment

26740 SAUZET
04 75 90 36 96
 contact@sarlbatival.com

SARL REBOUL Serge

- Création
- Entretien
- Parcs et Jardins
- Stades - Golfs
- Elagage toutes hauteurs
- Rabotage de souche

Tél. 04 75 46 75 64 26740 SAUZET


 Création & rénovation
 Architecture
 Intérieur

06 27 56 73 98 / reboulcharles1@gmail.com

S.A.T.R.A.S

BATIMENT - TRAVAUX SPECIAUX

Z.A. La Fauchetière 2 - 3 impasse Thomas Edison - 26250 LIVRON
 Tél. : 04 75 61 70 61 - Fax : 04 75 61 75 69 - E-mail : satras2@wanadoo.fr

 **pixel Développement**

CRÉATION DE SITE INTERNET POUR
 LES PROS

Z.A. de l'Étang
 26780 Châteauneuf du Rhône

04 75 46 20 53
 contact@pixel-developpement.com
 www.pixel-developpement.com

École de Conduite Jean FILAK

Formation poids lourd et super lourd
 Voiture et remorque, caravane, van
 Voiture - Moto - BSR
 Voiture boîte automatique
 Recyclage

26160 LA BÂTIE ROLLAND
 Tél./Fax : 04 75 53 87 67

La Vivande

Restaurant - Bar - Hôtel - Événementiel
 20 impasse des Senteurs - 26740 MARSANNE
04 75 51 27 53
06 32 65 02 69

Accueil groupe
 jusqu'à 120 personnes

info@lavivande.com
 www.hotel-vivande.com

 Réservez nous sur Facebook


Bérengère Esthétique
 Esthéticienne et Prothésiste onguulaire
 Rehaussement de cils - Épilation
 Soin visage - Ongles en gel
 Vernis semi permanent

06 70 26 55 48
 74, Route de Marsanne
 26740 La Laupie

E.Leclerc 



Centre Commercial Les Catalins - Route de Valence
MONTELMAR - Tél. 04 75 00 75 40

**À Montélimar le moins cher
 c'est LECLERC**

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 45 à 20 h 00
 Le dimanche de 9 h 00 à 12 h 30